

**DOCUMENT DE RÉFLEXION SUR LES
CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES
DES ARTISTES ET DES
TRAVAILLEURS CULTURELS EN
MONTÉRÉGIE**



Culture
MONTÉRÉGIE

Document de réflexion sur les conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels en Montérégie

Recherche et rédaction : Isabelle Menier

Révision : Jacinthe Barabé

Mise en page : Isabelle Menier

Culture Montérégie reçoit une aide financière du gouvernement du Québec.

L'emploi de la forme masculine dans ce texte vise à en alléger la lecture et inclut les deux genres.

ISBN : 978-2-922732-45-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2019

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

© 2019, Culture Montérégie

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	4
Liste des figures	5
Liste des abréviations	6
Introduction.....	7
Définitions	7
Conditions socioéconomiques.....	10
Artistes.....	10
Travailleurs culturels	18
Facteurs externes	24
Financement public de la culture	25
Philanthropie	31
Fréquentation des arts	39
Économie des arts	43
Conclusion	47
Bibliographie.....	49
Annexe A : Salaire moyen, secteur culturel, Québec	57
Annexe B : Les différents types de régions	58
Annexe C : Catégories de dépenses de l'administration publique au titre de la culture	59
Annexe D : Dépenses externes en culture de l'État québécois pour la Montérégie	60

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Revenu d'emploi à temps plein selon la profession en Montérégie, ENM 2011.	17
Tableau 2 : Salaire moyen par poste et par catégorie de budget, Canada, 2017	19
Tableau 3 : Avantages offerts aux employés par les OBNL culturels canadiens, 2017.	21
Tableau 4 : Revenu d'emploi à temps plein selon la profession en Montérégie, ENM 2011.	23
Tableau 5 : Rémunération moyenne dans les bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO de la Montérégie, 2010-2017.....	24
Tableau 6 : Dépenses directes en culture par domaine et secteurs d'activités en Montérégie pour 2007-2008, 2012-2013 et 2016-2017	27
Tableau 7 : Dépenses externes en culture de l'administration publique québécoise en 2007-2008 et 2016-2017, par région administrative.....	28
Tableau 8 : Dépenses municipales en culture en services rendus pour les régions périphériques selon la catégorie de dépenses pour 2007, 2011 et 2016	30
Tableau 9 : Dépenses municipales en culture en services rendus pour les régions périphériques (cinq régions, incluant la Montérégie) selon le domaine culturel pour 2007, 2011 et 2016.....	30
Tableau 10 : Dépenses en culture des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, dollars et dollars par habitant, 2012 et 2016.....	31
Tableau 11 : Taux de donateurs et montant moyen des dons annuels, selon la province, 2004, 2007, 2010 et 2013.....	33
Tableau 12 : Taux de bénévolat et moyenne des heures annuelles de bénévolat selon la province, 2013, 2010, 2007 et 2004.....	34
Tableau 13 : Sommes octroyées et nombre d'organismes ayant reçu des fonds en Montérégie dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture entre 2009-2010 et 2016-2017 par territoire	36
Tableau 14 : Bénévolat dans les OBNL du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Montérégie et province de Québec, 2004.....	38
Tableau 15 : Bénévoles dans les bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO de la Montérégie, 2010-2017.....	38
Tableau 16 : Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant fréquenté au moins une fois un type de lieu culturel dans les douze mois précédant le sondage de 2009	42

Tableau 17 : Impact de la récession mondiale sur l’emploi et sur les revenus moyens dans le secteur culturel canadien	44
Tableau 18 : Salaire moyen par poste et par catégorie de budget, Québec, 2017	57
Tableau 19 : Dépenses externes au titre de la culture de l’administration publique québécoise pour la Montérégie de 2006-2007 à 2016-2017, en dollars courants et en dollars constants de 2016	60

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Dépenses externes au titre de la culture de l’administration publique québécoise pour la Montérégie de 2006-2007 à 2016-2017, en dollars courants et en dollars constants de 2016	25
Figure 2 : Dépenses en culture des municipalités de la Montérégie en services rendus, en dollars courants et en dollars constants, 2009 à 2016	29
Figure 3 : Fréquentation des institutions muséales de la Montérégie, 2003 à 2017	39
Figure 4 : Fréquentation des salles de spectacles en Montérégie, 2004 à 2016	40
Figure 5 : Fréquentation des salles de spectacles par discipline en Montérégie, 2004 à 2016	41
Figure 6 : Revenus des représentations payantes en arts de la scène en Montérégie, 2004 à 2016	41
Figure 7 : Catégories de dépenses en culture de l’administration publique québécoise	59

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACT – Association des compagnies de théâtre
ACTRA – Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artist
APASQ – Association des professionnels des arts de la scène du Québec
APTP – Association des producteurs de théâtre privés
AQAD – Association québécoise des auteurs dramatiques
AQTIS – Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son
ARC – Agence du revenu du Canada
CAC – Conseil des arts du Canada
CAEA – Canadian Actors' Equity Association
CALQ – Conseil des arts et des lettres du Québec
CAM – Conseil des arts de Montréal
CQM – Conseil québécois de la musique
CQT – Conseil québécois du théâtre
CRHSC – Conseil des ressources humaines du secteur culturel
DPIMT – Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail
ENM – Enquête nationale auprès des ménages
GDT – Grand dictionnaire terminologique
GMMQ – Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec
ISQ – Institut de la statistique du Québec
MCC – Ministère de la Culture et des Communications du Québec
OBNL – Organisme à but non lucratif
OCCQ – Observatoire de la culture et des communications du Québec
PACT – Professional Association of Canadian Theatres
RAAV – Regroupement des artistes en arts visuels du Québec
RCQ – Regroupement du conte du Québec
RQD – Regroupement québécois de la danse
SODEC – Société de développement des entreprises culturelles
TAI – Théâtres associés incorporés
TUEJ – Théâtres Unis Enfance Jeunesse
UDA – Union des artistes
UNEQ – Union des écrivaines et des écrivains québécois

INTRODUCTION

En tant que conseil régional de la culture, Culture Montérégie participe au développement des arts et de la culture en Montérégie. Il regroupe des artistes, des organismes et des travailleurs culturels, assure une veille et fait la promotion des arts et de la culture. Il documente les enjeux et les problématiques de son milieu, favorise la circulation d'information, la consultation, les échanges, la concertation et la mise en réseau. Il contribue à la reconnaissance publique des milieux et des intervenants de la culture et des communications.

Il était donc tout à fait naturel pour l'organisme de se pencher sur les conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels qu'il regroupe. Il ne s'agit pas ici de faire un tour complet de la question, mais plutôt d'amorcer une réflexion sur le sujet. Une recherche documentaire a été effectuée, en s'appuyant en partie sur le travail réalisé précédemment. Culture Montérégie a en effet déjà publié plusieurs études sur le financement de la culture en Montérégie, un sujet lié de près à celui des conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels, dont la plus récente est parue en janvier 2018.

Nous présenterons quelques données sur le financement de la culture dans le présent document. Nous commencerons cependant en présentant certaines définitions des concepts utilisés, et poursuivrons avec des données sur les conditions socioéconomiques des artistes au Québec et à travers le monde, basées sur de nombreuses études publiées sur le sujet. Nous aborderons, par la suite, la question des conditions socioéconomiques des travailleurs culturels. Puis, nous présenterons certains facteurs externes pouvant avoir une influence sur ces conditions, soit le financement de la culture, la philanthropie et la fréquentation des arts, avant de terminer avec quelques notions liées à l'économie de la culture.

DÉFINITIONS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous semble important de définir les termes et les concepts sur lesquels nous allons nous pencher. Il ne s'agit cependant pas de définitions qui délimitent parfaitement les concepts utilisés dans ce document de réflexion, car nous allons présenter des constats qui proviennent de recherches effectuées par divers chercheurs et organismes ayant tous leurs propres définitions. Les termes qu'ils utilisent peuvent être les mêmes, mais ce à quoi ils réfèrent varie quelque peu. Par exemple, le terme *artiste* pourrait inclure des artistes amateurs pour certains, et non pour d'autres, et les disciplines incluses dans le terme *art* peuvent varier d'une étude à l'autre. Il nous semble néanmoins important de tenter de circonscrire les concepts qui seront utilisés, même si une définition couvrant les usages de toutes les recherches consultées paraît impossible. Débutons donc avec l'objet principal de ce document de réflexion : les conditions socioéconomiques.

CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES

L'adjectif « socioéconomique » signifie : « qui concerne à la fois le domaine social et le domaine économique, et les relations qu'ils entretiennent »¹. Cette définition illustre cependant bien peu l'objet de notre réflexion.

Plus précisément, les études consultées portent sur des sujets tels que l'emploi, la rémunération, la protection sociale, les lieux de travail, l'organisation du travail et l'aménagement du temps de travail.

De façon plus générale, certains utilisent les termes *conditions de pratique* pour les artistes et *conditions de travail* pour les travailleurs culturels. Ajoutons la protection sociale à ces deux concepts, et nous aurons approximativement ce que nous entendons par conditions socioéconomiques.

PROTECTION SOCIALE

Dans *La protection sociale des artistes et autres groupes de travailleurs indépendants : analyses et modèles internationaux – Cadre d'analyse et synthèse des résultats*, Martine D'Amours et Marie-Hélène Deshaies citent la définition suivante² de *protection sociale* : « [E]nsemble des dispositions institutionnelles visant à couvrir collectivement certains risques frappant des individus ou des familles (Aglietta et Brender, 1984). » (D'Amours, 2012, p. 2) Il peut donc s'agir, par exemple, d'assurance-emploi, d'assurance maladie, de pension de vieillesse, de prestation d'aide sociale, etc.

MILIEU CULTUREL

Selon la Conférence mondiale sur les politiques culturelles de l'UNESCO, « dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». (UNESCO, 1982, p. 1)

Le terme est cependant utilisé ici dans un sens plus restreint qui se rapporte spécifiquement aux arts et lettres et au patrimoine. Le terme *culture* fera donc ici généralement référence à l'ensemble des activités de création, de production, de diffusion et de conservation d'œuvres issues du domaine des arts, des lettres ou du patrimoine. Cela inclut toutes les disciplines artistiques (littérature, arts de la scène, arts visuels, métiers d'art, patrimoine bâti, patrimoine vivant, cinéma, télévision, etc.) et tous les types d'art (art populaire, « grand art »).

Le milieu culturel fait alors référence aux personnes physiques et morales qui œuvrent en culture, telle que définie ci-dessus. Généralement, lorsque le patrimoine n'est pas inclus dans la

¹ Dictionnaire cordial, <https://www.cordial.fr/dictionnaire/definition/socio-%C3%A9conomique.php>.

² Les auteurs ont repris cette définition de Aglietta, Michel et Anton Brender, 1984. *Les métamorphoses de la société salariale : la France en projet*, Paris : Calmann-Lévy, p. 114-115.

définition, nous utiliserons le terme *artistique*, plutôt que *culturel*. Notez cependant que la grande disparité des sources documentaires peut rendre cette distinction difficile à faire.

Puisque les communications, notamment les médias communautaires, font partie de la clientèle desservie par Culture Montréal et le ministère de la Culture et des Communications, nous incluons aussi quelques données relatives au milieu des communications dans ce document de réflexion. Les communications sont cependant absentes de la plupart des études consultées.

Jusqu'ici, nous avons donc déterminé que ce document de réflexion porte sur les conditions socioéconomiques de ceux qui œuvrent en culture (et en communications). Les individus qui œuvrent en culture se classent globalement en deux catégories : les artistes et les travailleurs culturels.

ARTISTE

En ce qui a trait aux artistes, la plupart des études consultées traitent des artistes professionnels. Bien que la distinction soit parfois difficile à faire et que les chercheurs n'analysent généralement pas eux-mêmes les dossiers des artistes sondés pour déterminer s'ils sont amateurs ou professionnels, le terme artiste fait généralement référence à un artiste professionnel.

Un artiste professionnel peut être autodidacte ou avoir une formation générale. Il est « reconnu comme tel par ses pairs (artistes de la même tradition artistique). Il crée, interprète ou publie des œuvres publiquement, se voue principalement à la pratique de son art et devrait recevoir une rémunération pour les œuvres qu'il réalise. » (CAM, 2018, p. 2-3)

Le travailleur culturel est généralement considéré comme un individu, autre qu'un artiste, qui travaille dans le secteur culturel. Il peut y avoir chevauchement entre artiste et travailleur culturel dans certaines études, mais habituellement, l'appellation *travailleur culturel* est utilisée pour les personnes qui occupent des fonctions autres que créatives dans le milieu culturel (gestion, comptabilité, coordination, etc.). Le travailleur culturel peut être travailleur autonome ou travailleur salarié.

TRAVAILLEUR AUTONOME

« Travailleur qui exerce une activité professionnelle pour son propre compte et sous sa propre responsabilité, et qui n'a pas de lien de subordination avec un employeur. » (GDT³)

TRAVAILLEUR SALARIÉ (SALARIÉ/EMPLOYÉ)

« Travailleur dont le revenu principal est constitué par le salaire qu'il reçoit de l'employeur pour lequel il travaille, par opposition à un autre travailleur qui exerce une activité professionnelle pour son propre compte. » (GDT⁴)

³ http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8869717.

⁴ http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8377199.

Certaines études peuvent porter sur les travailleurs culturels, sans distinction entre travailleur salarié ou travailleur autonome. D'autres font une distinction. Il pourrait aussi y avoir une distinction entre « salarié » et « employé », ce dernier pouvant faire référence à un « salarié qui exerce une activité plutôt d'ordre intellectuel que manuel » (GDT⁵). Mais, habituellement, ces deux termes sont utilisés de manière interchangeable.

CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES

De nombreux gouvernements de par le monde, tout comme les différents paliers gouvernementaux présents au Québec, accordent une certaine importance à la culture, reconnaissant généralement son apport à l'économie, mais aussi son apport social, notamment en ce qui a trait au développement d'une identité et de valeurs collectives. Les conditions socioéconomiques des acteurs de ce milieu reflètent-elles cette importance? Comment se compare la rémunération des artistes et des travailleurs culturels à celle des autres milieux? Les artistes peuvent-ils vivre de leur art? De quelle protection sociale les artistes et travailleurs culturels bénéficient-ils? Ce ne sont que de quelques-unes des questions auxquelles les études sur les conditions socioéconomiques ont tenté de répondre. Voyons donc les réponses auxquelles les chercheurs sont parvenus, en commençant par celles concernant les conditions socioéconomiques des artistes.

ARTISTES

De nombreuses études sur les conditions socioéconomiques des artistes ont été faites dans le monde occidental, dont plusieurs au Québec (Aboubacar, Bellavance, Fortier, Provençal, Routhier). Une étude irlandaise (McAndrew, 2010) a analysé les résultats de plusieurs d'entre elles et cette étude, de même que nos nombreuses lectures, montre que les constats sont souvent les mêmes d'un pays à l'autre et d'une discipline à l'autre, même si les statistiques peuvent être différentes.

Un premier constat est que de « nombreux artistes à travers le monde peinent à joindre les deux bouts. »⁶ (McAndrew, 2010, p. 21) Au Canada, selon Neil (2010), le revenu moyen d'artistes de certaines disciplines frisait le seuil de faible revenu défini par Statistique Canada en 2001 : «

- les danseuses et danseurs (14 500 \$)
- les artisanes et artisans (15 500 \$)
- les musiciennes et musiciens, les chanteuses et chanteurs (16 000 \$)
- les autres artistes de la scène (18 200 \$)
- les peintres, les sculpteurs et sculpteurs et autres artistes visuels (18 700 \$). » (Neil, 2010, p. 7)

⁵ http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=2068643.

⁶ « [...] many artists worldwide struggle to make ends meet. »

Au Québec, une étude de Kelly Hill, basée sur les données de l'ENM de 2011, constatait que le revenu moyen des artistes était de 34 000 \$, 22 % en deçà du revenu moyen de la population active, qui était de 43 400 \$ (Hill, 2014a).

Un sondage Léger marketing (Léger marketing, 2007) constatait d'ailleurs que 71 % des auteurs dramatiques déclaraient que leurs revenus provenant de droits d'auteurs et de cachets de commande étaient de moins de 5 000 \$. De plus, une enquête du RCQ constatait que 91 % des conteurs gagnaient moins de 15 000 \$ en revenus liés au conte (Crustin, 2011).

Une autre étude, portant cette fois sur la rémunération des concepteurs de théâtre pour les saisons 2003-2004 à 2005-2006 (Aboubacar, 2007), révélait que la rémunération moyenne par contrat pour les trois saisons analysées était de 3 441 \$⁷. De plus, 80 % des contrats signés valaient moins de 5 000 \$. Il semble également que tous les concepteurs ne sont pas égaux : les contrats des concepteurs de costumes et de décors (moyenne de plus de 4 000 \$) dépassant la moyenne générale, alors que celle des concepteurs sonores n'est que d'environ la moitié de la moyenne générale (1 857 \$). Une autre étude du CQT portant sur les metteurs en scène et concepteurs de théâtre lors de la saison 2005-2006 indiquait « qu'une production, qui peut représenter jusqu'à deux à trois mois de travail, offre dans 55 % des cas un cachet de moins de 4 000 \$. » (McNeil, 2007, p. 23)

Les revenus des membres de l'UDA ayant des contrats avec l'ACT, TAI et TUEJ sont également bas. En 2006, ces artistes n'ont retiré « en moyenne que 6 220 \$ en contrats avec l'ensemble des producteurs de ces associations » (Bellavance, 2008, p. 23). Chez les musiciens, le revenu annuel moyen serait d'environ 16 000 \$ par année (Blais-Poulin, 2017).

L'étude irlandaise (McAndrew, 2010) rapporte que les études internationales témoignent fréquemment que les artistes ont une rémunération moyenne moindre que celles des travailleurs d'autres secteurs ayant un niveau d'éducation similaire, et ceci, tant en Europe qu'au Canada.

Au Québec, 43 % des artistes avaient au moins un baccalauréat lors de l'ENM de 2011, comparativement à 23 % pour la population active (Hill, 2014a). Pourtant, comme nous l'avons vu précédemment, leur salaire moyen était 22 % inférieur à celui de la population active.

De plus, une étude de l'OCCQ (Provençal, 2012) établissait que 54 % des danseurs et chorégraphes questionnés lors de l'enquête étaient titulaires d'un diplôme universitaire, comparativement à 23 % de la population pour cette même année. Par contre, le revenu personnel moyen⁸ des danseurs et chorégraphes était de 27 600 \$ en 2009, tandis que le revenu moyen de la population active québécoise était de 34 000 \$ cette même année. Une étude du RQD, portant sur les interprètes en danse, constatait que 81 % des interprètes de cette

⁷ Les données de l'étude ont été tirées de la banque de données de l'APASQ et portaient sur cinq associations, soit ACT, TAI, APTP, TUEJ et PACT.

⁸ Le revenu personnel moyen est calculé avec le revenu total d'une personne, et non seulement le revenu tiré de la profession artistique.

discipline gagnaient moins de 25 000 \$ en revenu annuel provenant de la danse en 2008 et que 43 % d'entre eux avaient des revenus annuels totaux⁹ de moins de 15 000 \$ (RQD, 2011).

Une autre étude de l'OCCQ (Provençal, 2011), portant cette fois sur les écrivains, indiquait que le revenu personnel moyen de ce groupe était de 47 100 \$ en 2008, plus élevé que celui de la population en général. Cependant, le revenu tiré de la création littéraire présentait un portrait très différent, puisque pour 65 % des écrivains québécois, ce revenu était inférieur à 5 000 \$ en 2008 et que seulement 13 % des écrivains, soit 200 écrivains, avaient tiré des revenus de 20 000 \$ ou plus de leur création littéraire cette même année. L'étude constate que 81 % des écrivains sont titulaires d'un diplôme universitaire, ce qui explique probablement en partie le revenu personnel moyen assez élevé, qui proviendrait alors d'une seconde occupation mieux payée. Un sondage réalisé auprès des membres de l'UNEQ dénotait que le salaire médian de 521 répondants était inférieur à 3 000 \$ et que le revenu moyen était de 9 169 \$ (UNEQ, 2018). Il est clair que la rémunération perçue en tant qu'écrivain est généralement très basse et pas du tout en accord avec celle qu'un niveau d'éducation élevé procure généralement.

L'OCCQ a également publié une étude sur les arts visuels (Routhier, 2013). D'après celle-ci, environ 16 % des artistes en arts visuels ont tiré des revenus bruts de 20 000 \$ ou plus de leurs créations. Cependant, près de 57 % en ont tiré des revenus bruts de moins de 5 000 \$, dont 20 % qui n'en ont tiré aucun. Lorsque l'on regarde le revenu net de création, on s'aperçoit que 56 % des artistes en arts visuels n'ont tiré aucun revenu de leur création. En fait, selon ce que certains de nos membres nous disent depuis longtemps, les coûts de création, de production et de diffusion des œuvres dépassent souvent les revenus. Loin de vivre de leur art, plusieurs de ces artistes paient pour créer. L'étude constate d'ailleurs que le revenu net médian tiré de la pratique artistique des artistes en arts visuels est de -162 \$¹⁰. Pourtant, 69 % des artistes en arts visuels détenaient un diplôme universitaire, contre 23 % de la population en 2010.

Les coûts liés à la pratique artistique varient selon les disciplines. En arts visuels, 63 % des artistes avaient dépensé plus de 3 000 \$ en frais liés à la pratique artistique, la moyenne étant de 8 800 \$ (Routhier, 2013). Pour ce qui est des artistes professionnels de la danse, près de 49 % avaient déboursé plus de 3 000 \$ en frais liés à l'exercice de la danse. L'impact sur le revenu de création net est important, puisque 30 % des professionnels de la danse se sont retrouvés avec un revenu net de 0 \$ ou moins. Le revenu net moyen tiré de la danse était de 9 272 \$, alors que le revenu brut était de 13 901 \$ (Provençal, 2012). Pour les écrivains, si l'on tient compte des dépenses, on observe que 75 % d'entre eux ont perçu un revenu tiré de la création littéraire de moins de 5 000 \$ (65 % pour le revenu brut)¹¹ et que 7,4 % des écrivains ont perçu un revenu net de création de plus de 20 000 \$, contre 13 % pour le revenu brut, tel que mentionné précédemment (Provençal, 2011).

⁹ Qui ne provenaient pas seulement de la danse.

¹⁰ Estimation statistique d'une faible précision selon l'OCCQ.

¹¹ Dont 30,4 % qui a tiré un revenu de 0 \$ ou moins.

Ces dépenses peuvent varier d'une discipline à l'autre. Parmi celles-ci se trouvent, entre autres, des frais de représentation, d'achat de matériel, de recherche, de déplacement, d'entraînement, de formation continue et de location de studio.

Le revenu des artistes peut aussi varier selon le sexe. En effet, dans plusieurs études à travers le monde, on note des revenus plus bas pour les femmes (McAndrew, 2010). Au Québec, selon Provençal (2012), le revenu personnel moyen des artistes de la danse masculins était supérieur à celui de leurs collègues féminines, soit 31 200 \$ pour les hommes et 26 300 \$ pour les femmes. De plus, chez les auteurs dramatiques, si, globalement, 71 % d'entre eux déclaraient des revenus de moins de 5 000 \$, une analyse différenciée selon le sexe permet de constater que 64 % des hommes ont déclaré des revenus de moins de 5 000 \$ contre 80 % des femmes (Gagnon, 2009). Pour ce qui est des écrivains, les hommes avaient un revenu personnel généralement plus élevé, mais le revenu de création était pratiquement le même pour les deux sexes. Par contre, le revenu tiré de la création augmentait avec l'âge (Provençal, 2011).

Être plus âgé (50 ans et plus) et avoir plus d'expérience professionnelle (plus de 10 ans) étaient aussi des facteurs qui contribuaient positivement au revenu pour les membres de l'UDA dans leurs contrats avec trois associations de producteurs (Bellavance, 2008). Les revenus en danse¹² augmenteraient eux aussi avec le cumul des années d'expérience (RQD, 2011).

Il n'y a pas de constat en ce qui a trait aux minorités culturelles dans les études québécoises que nous avons citées précédemment. Cependant, le Conseil des arts de Montréal a commandé à des chercheurs de l'UQAM une étude portant spécifiquement sur les artistes autochtones et issus de la diversité en arts visuels à Montréal. L'étude démontre que, bien que 33 % de la population soit issue de la diversité, seulement 13 % des artistes qui exposent en proviennent, « une sous-représentation flagrante » (Uzel, 2017, p. 7). De plus, leur revenu annuel moyen serait inférieur de 28 % à celui des artistes qui ne sont pas issus de la diversité ou autochtones (Uzel, 2017).

En plus des faibles revenus qui génèrent une instabilité financière, les activités artistiques s'accompagnent souvent d'une instabilité d'emploi. Dans certains domaines où les artistes travaillent sous contrat (arts de la scène, audiovisuel...), une « course aux contrats »¹³ a lieu en permanence.

Afin de pallier l'instabilité financière, les artistes occupent souvent de multiples emplois. Cette réalité existe de par le monde (États-Unis, Europe, Australie, Canada). Ces autres emplois peuvent être dans le domaine culturel (emplois dans des organismes culturels), dans des domaines connexes (enseignement des arts) ou encore sans aucun lien avec les arts (barmaid¹⁴, coiffeur¹⁵, réparateur d'ordinateur¹⁶, etc.).

¹² Pas seulement de l'interprétation (enseignant, répétiteur, chorégraphe...).

¹³ L'expression est reprise de Fortier, 2014.

¹⁴ Pelletier, 24 novembre 2016.

¹⁵ Pelletier, 21 novembre 2016.

¹⁶ Pelletier, 28 novembre 2016.

Cette situation n'est pas récente. Line Beauchamp¹⁷ écrivait, dans son mot de la ministre pour le cahier des propositions *Pour mieux vivre de l'art*, que le portrait socioéconomique des artistes réalisé par le MCC et publié en 2004 « faisait la démonstration que plusieurs artistes et créateurs subsistent dans une précarité économique difficilement acceptable ou occupent un double emploi pour arriver à vivre décemment. On y remarque aussi d'importantes fluctuations de revenus imputables au caractère intermittent de certaines activités artistiques. » (MCC, 2004, p. 3) Et la situation n'était déjà pas nouvelle au début des années 2000, le constat ayant déjà été fait dans la première politique culturelle du Québec, parue en 1992¹⁸.

Une étude québécoise portant sur les artistes en arts visuels (Bellavance, 2005) établissait d'ailleurs qu'un « ensemble d'emplois connexes à la pratique des arts, dont l'enseignement, de même que d'autres emplois non liés à cette pratique, tiennent une place importante dans la vie professionnelle des artistes. » (Bellavance, 2005, p. xiii)

L'étude de l'OCCQ sur la profession littéraire au Québec (Provençal, 2011) indiquait que 78 % des écrivains avaient obtenu des revenus d'activité autres que la création littéraire en 2008. Parmi ceux-ci, 61 % avaient effectué au moins une activité connexe à l'écriture littéraire (conférence, lecture publique, enseignement de la littérature, ateliers de création, etc.). En cours d'année, les écrivains estimaient en moyenne avoir consacré environ 42,8 % de leur temps à la création littéraire. En ce qui a trait aux professionnels de la danse (Provençal, 2012), ceux-ci évaluaient que 47,9 % de leur temps avait été consacré à des activités artistiques en danse. Pour les artistes en arts visuels, ils jugeaient consacrer 47,8 % de leur temps à la réalisation d'œuvres (Routhier, 2013) et un autre 13 % à la carrière, mais non à la création (rédaction de demande de bourse, gestion, préparation d'exposition, etc.).

Cette multiplicité d'activités professionnelles (artistiques et autres) fait de l'artiste un travailleur atypique. L'emploi typique est un emploi permanent à temps plein (généralement 30 heures et plus au Québec) pour un seul employeur. Le travail atypique sera alors tout ce qui n'est pas « typique ». L'emploi temporaire, l'emploi à temps partiel, le travail autonome et le cumul d'emplois constituent tous des situations de travail atypique. Toutes ces situations font partie de la réalité des artistes.

D'après Marie-Hélène Provençal (2012), 59,2 % des artistes professionnels de la danse étaient travailleurs autonomes seulement lors de l'étude, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas du tout le statut d'employé. Une étude du CQT sur les metteurs en scène et les concepteurs de théâtre employés par des producteurs membres de l'ACT, TAI et TUEJ, au cours de la saison 2005-2006 (McNeil, 2007), constatait que 75 % de ces metteurs en scène et concepteurs étaient travailleurs autonomes. Selon Neil (2010), au Canada, 44 % des artistes seraient travailleurs autonomes (et ceux-ci gagneraient 40 % de moins que la moyenne des travailleurs autonomes). Le taux de travail autonome serait particulièrement élevé chez les artistes en arts visuels (67 %), les

¹⁷ Ministre de la Culture et des Communications de 2003 à 2007.

¹⁸ La deuxième orientation portait sur l'amélioration des conditions de vie professionnelle des créateurs et des artistes, d'où, entre autres, la création du CALQ.

musiciens et chanteurs (56 %) et les artisans en métiers d'art (50 %). Ce fort taux de travail autonome et de cumul d'activités permet d'affirmer qu'un grand nombre d'artistes sont des travailleurs atypiques.

Or, le travail atypique s'accompagne habituellement d'une protection sociale moindre que celle dont bénéficient les individus en situation de travail typique. La plupart du temps, le travailleur atypique n'a pas accès aux avantages sociaux généralement offerts par les employeurs à leurs employés permanents à temps plein : assurances privées (assurance vie, assurance maladie/accidents, assurance médicaments), fonds de pension, etc.

Le travailleur atypique peut aussi avoir un accès restreint à certaines formes de protection sociale offerte par le régime public, telle la protection de la CNESST¹⁹ ou encore l'assurance-emploi (communément appelée assurance-chômage). Au Canada, une partie de l'assurance-emploi est maintenant accessible aux travailleurs autonomes²⁰, mais les travailleurs autonomes du Québec ne sont admissibles qu'aux prestations spéciales de maladie, de compassion et pour proches aidants, puisque les congés parentaux sont couverts par le Régime québécois d'assurance parentale.

De plus, si un artiste est à la fois employé et travailleur autonome, il n'a pas droit aux prestations régulières de l'assurance-emploi. D'après Garry Neil, ces prestations spéciales ne résoudront « pas le problème majeur et la situation inéquitable de beaucoup d'artistes » (Neil, 2010, p. 8), car les revenus d'entreprises les rendent inadmissibles aux prestations régulières, et ce, même si un artiste y contribue pendant des années en tant qu'employé. Neil ajoute cependant que le programme d'assurance-emploi pourrait être d'un certain intérêt pour certains artistes travailleurs autonomes, mais dans des conditions bien précises. De plus, une fois qu'un travailleur autonome a reçu des prestations du programme, il ne peut plus se retirer du programme et doit continuer à cotiser.

L'instabilité financière s'accompagne souvent de stress, générateur de problèmes de santé multiples, dont certains peuvent mener à l'incapacité de travailler, et ce, alors que l'artiste n'a souvent droit à aucune forme de protection en cas d'arrêt de travail. Les risques de blessures sont aussi toujours présents pour tous les artistes, bien que certains y soient plus exposés (danseurs²¹, acrobates...). Par ailleurs, des articles dénonçant les problèmes de santé mentale dont peuvent souffrir les artistes et artisans de la musique ont commencé à paraître au cours des dernières années : « troubles anxieux, dépressions, surmenages, alcoolisme » (Blais-Poulin, 2017).

La répartition du temps de travail est aussi un aspect important de la pratique artistique puisque le cumul d'activités professionnelles (travail artistique, emplois, etc.) nécessite évidemment un

¹⁹ Commission des normes, de la santé et de la sécurité du travail du Québec. La protection en cas d'accident peut couvrir le travail atypique, incluant le travail autonome, dans certaines conditions. Par exemple, les métiers représentés par certaines associations sont couverts automatiquement (UDA, GMMQ, ACTRA, AQTIS, CAEA) (Gauthier, 2018).

²⁰ Ils n'ont accès qu'aux prestations spéciales et non aux prestations régulières.

²¹ En 2008, 41 % des interprètes québécois en danse ayant participé à l'enquête disaient souffrir d'une blessure chronique (RQD, 2011).

partage de temps entre ces diverses activités. D'après les trois études de l'OCCQ déjà mentionnées, le temps de travail directement lié à la création d'œuvres des trois secteurs étudiés varie entre 42 et 47 %. À cela s'ajoute la conciliation travail-famille, qui peut s'avérer particulièrement ardue pour les artistes qui doivent partir en tournée.

Ensuite, les artistes effectuent souvent du travail non rémunéré. En général, le temps de création d'un artiste qui crée des œuvres pour son propre compte n'est pas rémunéré (écriture d'un roman, fabrication d'une sculpture, composition d'une chanson, etc.). Le travail réalisé pour l'obtention d'un contrat, telle la préparation d'une présentation à soumettre à un jury ou à un producteur, est aussi généralement non rémunéré. Selon les disciplines, une partie plus ou moins importante du temps non rémunéré est affectée à la formation continue qui s'avère importante pour de nombreux artistes²².

Les programmes de bourses existent, en partie, pour dédommager les créateurs lors du travail non rémunéré. Cependant, l'accès aux bourses varie, certains n'y ayant pas du tout accès et d'autres, qui seraient admissibles, n'en font tout simplement pas la demande. De plus, parmi les demandeurs, le taux de réussite est assez bas. En Montérégie, seuls 72 demandeurs sur 215 (33,4 %) ont obtenu une bourse du CALQ en 2016-2017.

En ce qui a trait à la Montérégie, quelques données concernant le salaire à temps plein de certaines professions sont disponibles. Ces données sont basées sur l'ENM 2011 (Tableau 1). On y constate que la région n'échappe pas à la tendance générale de faibles revenus pour les artistes. Les revenus d'emploi des professions artistiques y sont, en général, très bas (Tableau 1). La catégorie des producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé s'en tire bien, avec un revenu moyen de 52 135 \$. De même, les auteurs, rédacteurs et écrivains, ont un revenu moyen de 40 105 \$. Le revenu du 1^{er} quartile n'est cependant que de 16 800 \$, ce qui signifie que 25 % des auteurs ont gagné un revenu inférieur à cette somme. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, il est peu probable que ce revenu moyen des auteurs provienne exclusivement des revenus de création, ceux-ci étant généralement peu élevés.

Les revenus des danseurs, des musiciens et chanteurs, des artistes en arts visuels (excluant les photographes), des autres artistes du spectacle et des artisans sont les plus bas. Les revenus moyens de ces professions se trouvent tous entre 11 000 \$ et 17 000 \$, avec le quart de ces artistes gagnant moins de 6 000 \$. Les artisans sont ceux qui arrivent au bas de l'échelle, précédés de peu par les danseurs.

Nous n'avons pas trouvé d'autres données publiées pour la région, mais le travail effectué par Culture Montérégie sur le terrain met aussi l'organisme en contact avec la réalité des artistes et plusieurs nous font part de leurs conditions socioéconomiques. De façon générale, elles

²² D'où l'entente pour la mise en œuvre d'une stratégie québécoise de développement des ressources humaines en culture entre le MCC et Emploi-Québec, mise en place en 2000-2001.

correspondent avec ce que nous avons vu dans les études : faible revenu artistique, travail atypique, travail non rémunéré, peu de protection sociale.

Tableau 1 : Revenu d'emploi à temps plein selon la profession en Montérégie, ENM 2011.

Professions	Nombre de personnes ayant eu des revenus d'emploi	Revenu moyen d'emploi (taux annuel)	Revenu médian d'emploi (taux annuel)	Revenu d'emploi du 1 ^{er} quartile
Auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines	600	40 105 \$	41 704 \$	16 800 \$
Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	725	52 135 \$	47 225 \$	22 454 \$
Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses	45	25 420 \$	15 010 \$	- \$
Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses	690	16 067 \$	11 332 \$	5 918 \$
Danseurs/danseuses	190	11 599 \$	9 635 \$	4 621 \$
Acteurs/actrices et comédiens/comédiennes	330	33 897 \$	23 249 \$	8 784 \$
Peintres, sculpteurs/sculpteuses et autres artistes des arts visuels	395	16 838 \$	11 674 \$	4 600 \$
Photographes	420	20 906 \$	15 335 \$	5 458 \$
Autres artistes de spectacle	190	12 466 \$	8 439 \$	5 125 \$
Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	1585	36 523 \$	34 332 \$	17 509 \$
Ensembliers/ensemblères de théâtre, dessinateurs/ dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques	415	32 104 \$	29 987 \$	17 078 \$
Artisans/artisanes	315	11 210 \$	10 207 \$	2 328 \$

Source : Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, 2014.

Nous avons aussi pu noter des situations qui, dans certains cas, persistent ou reviennent périodiquement. Par exemple, des appels de dossiers pour des expositions ou des prestations sans cachet ; l'obligation de donner une œuvre pour exposer ou de payer pour faire analyser un dossier d'exposition ; difficulté à trouver un local de travail (studio, atelier) adéquat et abordable ; manque de lieux de diffusion professionnels, surtout avec des salles bien adaptées pour l'usage voulu²³.

²³ De nombreuses salles multifonctionnelles font leur apparition dans la région. Ce sont en général de très belles salles qui peuvent être adaptées à plusieurs usages, mais qui ne s'avèrent pas parfaitement adaptées à un usage artistique particulier. Par exemple, si la salle peut être utilisée comme salle de spectacle, l'acoustique y laissera peut-être à désirer, de même, si on peut en faire un lieu d'exposition, il y aura peut-être trop de lumière naturelle pouvant endommager certaines œuvres.

TRAVAILLEURS CULTURELS

Les conditions de travail des travailleurs culturels apparaissent elles aussi déplorables. En effet, une étude du Conference Board du Canada, réalisée pour le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC), mentionne la difficulté de maintenir les effectifs en place « en raison de la faible rémunération, de la précarité des emplois et de l'épuisement professionnel lié aux énormes charges de travail » (Conference Board du Canada, 2010, p. 25).

Au Canada, il y avait 671 100 travailleurs culturels lors de l'ENM de 2011, selon Kelly Hill, ce qui consiste presque au double des travailleurs agricoles (Hill, 2014b). Au Québec, ce nombre était de 165 200, soit un travailleur sur vingt-cinq.

Malgré l'importance du secteur dans le marché de l'emploi, lors d'une enquête portant sur les ressources humaines du secteur culturel²⁴ en 2002, Mercadex relevait « une myriade de problèmes en RH dans le secteur, dont les plus importants sont les faibles revenus et conditions de travail, le manque d'engagement vis-à-vis le développement professionnel, les insuccès quant à la planification de la relève et les tensions au sein du milieu de travail à plusieurs égards. Ces conditions en RH sont à ce point importantes que plusieurs ont décrit l'attitude qui prévaut dans le secteur culturel comme une "culture d'exploitation" » (Mercadex, 2002, p. 6 et 7).

Une étude pancanadienne du CRHSC portant sur l'année 2017 présente un tableau des salaires moyens par poste selon la catégorie de budget des OBNL (Tableau 2). On y trouve des salaires moyens allant de 28 600 \$, pour un coordonnateur au développement dans un organisme ayant un budget de 100 000 \$ à 250 000 \$, à 210 400 \$ pour un directeur général dans un organisme ayant un budget de plus de 5 millions de dollars.

Nous pouvons aussi y constater que les revenus moyens sont plus élevés dans les organismes se trouvant dans les catégories de budget plus élevé. Les organismes ayant de plus gros budgets comptent aussi une plus grande variété de postes, certaines catégories de postes n'existant tout simplement pas chez les organismes dont le budget est plus restreint.

Des données existent aussi pour le Québec, nous les avons regroupées en un seul tableau en annexe (Tableau 18). Il y a cependant moins de données disponibles, car le CRHSC n'a publié les données que s'il y avait au moins trois répondants pour chaque donnée²⁵. De façon générale, les revenus moyens au Québec sont légèrement plus bas que la moyenne canadienne.

²⁴ L'étude portait sur les travailleurs culturels et les créateurs.

²⁵ Il fallait donc qu'au moins trois organismes québécois de chaque catégorie de budget indiquent un revenu pour ce type de poste.

Tableau 2 : Salaire moyen par poste et par catégorie de budget, Canada, 2017

Poste	Budget de moins de 100 000 \$	Budget de 100 000 \$ à 250 000 \$	Budget de 250 000 \$ à 1 000 000 \$	Budget de 1 000 000 \$ à 5 000 000 \$	Budget de plus de 5 000 000 \$
Gestion générale					
Directeur administratif ou général	51 800 \$	44 700 \$	59 300 \$	89 000 \$	210 400 \$
Directeur ou gestionnaire des services administratifs	45 500 \$	42 800 \$	51 900 \$	79 000 \$	132 200 \$
Administrateur ou gestionnaire de bureau	49 500 \$	32 400 \$	37 900 \$	42 700 \$	56 800 \$
Adjoint administratif	38 900 \$	31 100 \$	36 000 \$	40 500 \$	49 000 \$
Réceptionniste ou commis	-	-	31 900 \$	45 800 \$	44 000 \$
Finances et comptabilité					
Directeur ou gestionnaire des finances	57 200 \$	44 100 \$	48 400 \$	72 500 \$	97 900 \$
Agent des finances	40 000 \$	43 500 \$	57 600 \$	53 400 \$	59 500 \$
Marketing, communications et développement					
Directeur ou gestionnaire du marketing et des communications	-	43 400 \$	45 100 \$	56 900 \$	98 700 \$
Coordonnateur des communications	40 300 \$	37 200 \$	35 500 \$	44 500 \$	61 100 \$
Coordonnateur du marketing	-	42 900 \$	39 000 \$	41 700 \$	49 400 \$
Directeur ou gestionnaire du développement (financement)	-	-	43 900 \$	61 800 \$	103 400 \$
Coordonnateur du développement	-	28 600 \$	40 900 \$	46 100 \$	62 300 \$
Ressources humaines					
Directeur ou gestionnaire des ressources humaines	-	-	48 500 \$	59 000 \$	86 500 \$
Coordonnateur des ressources humaines	-	-	-	38 900 \$	56 100 \$
Technologies de l'information					
Directeur ou gestionnaire des technologies de l'information	-	32 000 \$	35 800 \$	56 700 \$	86 900 \$
Technicien en technologies de l'information	-	34 800 \$	42 700 \$	58 900 \$	58 700 \$
Autres					
Directeur ou gestionnaire des relations avec les membres et les bénévoles	-	38 700 \$	40 600 \$	51 500 \$	66 400 \$
Directeur ou gestionnaire des projets et des programmes	-	39 500 \$	45 000 \$	59 500 \$	103 100 \$
Coordonnateur des membres et des bénévoles	-	31 000 \$	37 600 \$	40 200 \$	64 400 \$
Directeur ou gestionnaire de l'éducation et de l'animation	-	34 500 \$	39 400 \$	57 600 \$	75 500 \$
Coordonnateur de l'éducation et de l'animation	-	31 700 \$	38 000 \$	42 700 \$	47 100 \$

Source : CRHSC, 2018.

Le CRHSC avait effectué une enquête similaire en 2008. En comparant les données de ces deux enquêtes, les chercheurs ont révélé que le salaire réel moyen (ajusté pour l'inflation) avait

augmenté de 6,7 % au cours de ces neuf années. Par contre, la hausse du salaire réel moyen dans tous les secteurs industriels²⁶, entre 2009 et 2017, était d'environ 10 % (CRHSC, 2018). La hausse des salaires réels moyens dans le secteur culturel s'avère donc plus basse que la hausse des salaires réels moyens de tous les secteurs. Puisqu'il s'agit ici d'une moyenne, la hausse des salaires réels moyens pouvait être différente selon les catégories de budget, et c'était d'ailleurs le cas. Par exemple, pour les OBNL de taille moyenne répondants, c'est-à-dire ceux ayant un budget de fonctionnement de 250 000 \$ à 1 000 000 \$, la hausse n'a été que de 3,9 % sur neuf ans (CRHSC, 2018).

Ces moyennes sont basées sur les réponses des OBNL canadiens ayant accepté de participer à l'enquête. Il n'est pas du tout impossible que, pour certains organismes, il n'y ait pas eu de hausse du tout, ou même qu'il y ait eu un recul. Certains organismes peinent, en effet, à indexer les salaires au taux d'inflation annuel, et la simple indexation équivaut à une hausse nulle. Rappelons que le salaire réel utilisé dans le calcul du CRHSC est ajusté à l'inflation ; l'indexation n'étant pas considérée comme une hausse salariale.

Au Québec, selon les données de l'ENM de 2011, le revenu d'emploi moyen des travailleurs culturels²⁷ était de 36 900 \$, soit 8 % de moins que le revenu d'emploi moyen de la population active québécoise, qui était de 40 200 \$ (Hill, 2014a).

Le salaire ne constitue pas l'entièreté des considérations des travailleurs en matière d'emploi. Selon le CRHSC, les OBNL comparent souvent les salaires pour voir s'ils sont concurrentiels, mais ils devraient plutôt « évaluer l'ensemble de la rémunération totale » (CRHSC, 2018, p. 11), celle-ci étant définie comme : « Tous les outils dont dispose un employeur pour recruter du personnel, maintenir l'effectif et motiver les employés. Les rémunérations totales, c'est tout ce à quoi l'employé accorde de la valeur dans sa relation d'emploi. Cela comprend à la fois les rémunérations tangibles (argent, avantages et primes, entre autres) et les rémunérations intangibles (horaires flexibles, conditions de travail et lieu de travail, par exemple). » (CRHSC, 2018, p. 90)

Or, selon cette même enquête, les avantages sociaux offerts par les OBNL du secteur culturel sont nettement moindres que ceux offerts dans d'autres secteurs, à la fois en termes de fréquence et de portée. L'enquête mentionne que la situation était similaire en 2003 et 2008.

Sans surprise, les organismes ayant des budgets plus élevés offrent plus souvent des avantages et en offrent aussi une plus grande variété. La formation, les horaires flexibles et le travail à domicile sont les avantages offerts le plus fréquemment dans les petits organismes (Tableau 3). Ces avantages représentent peu ou pas de coûts pour l'organisme, d'où sans doute leur prévalence.

²⁶ Pour des postes non syndiqués.

²⁷ Basé sur 50 codes de profession, dont neuf professions artistiques. La catégorie inclut donc les artistes.

Tableau 3 : Avantages offerts aux employés par les OBNL culturels canadiens, 2017.

Avantages	Fréquence (%) d'organismes ayant des budgets de fonctionnement de moins de 1 000 000 \$) n=309	Fréquence (%) d'organismes ayant des budgets de fonctionnement de plus de 1 000 000 \$) n=123
Assurance maladie supplémentaire	30 %	73 %
Assurance dentaire	18 %	38 %
Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident	24 %	71 %
Invalidité de longue durée	23 %	72 %
Assurance vie	28 %	78 %
Assurance sur la vue	17 %	34 %
Épargne-retraite – REÉR collectif	7 %	36 %
Épargne-retraite – Régime de pension	9 %	24 %
Assurance-emploi – Programme de prestations supplémentaires de chômage – y compris, par exemple, les suppléments aux prestations de maternité	8 %	17 %
Horaires flexibles	73 %	63 %
Formation ou perfectionnement professionnel (argent ou congrés)	68 %	77 %
Travail à domicile	69 %	52 %
Stationnement	29 %	59 %
Frais d'adhésion ou cotisation (corporation ou association professionnelle)	21 %	59 %
Sabbatique (congé non payé)	16 %	24 %
Utilisation d'un ordinateur portable	39 %	46 %
Plan de données	9 %	28 %
Points de voyage (accumulation personnelle)	11 %	13 %
Utilisation d'un téléphone portable	30 %	66 %
Partage d'emploi	14 %	4 %
Frais d'adhésion ou cotisation (social)	3 %	7 %
Indemnité de déménagement	6 %	19 %
Frais d'adhésion ou cotisation (conditionnement physique et loisirs)	1 %	17 %

Source : CRHSC, 2018.

D'après le CRHSC, l'offre en matière de régime d'épargne-retraite a augmenté chez les petits organismes. Par contre, elle demeure généralement faible dans le secteur comparativement aux autres secteurs industriels (CRHSC, 2018).

Les emplois sont aussi instables, pouvant apparaître et disparaître au gré des subventions (Mercadex, 2002). Dans bien des cas, une baisse de subvention se répercute chez les employés, soit par des suppressions de poste ou des diminutions d'heures. Même sans réduction budgétaire, les enveloppes restreintes forcent plusieurs organismes à embaucher à temps partiel. Il suffit de jeter un œil sur les offres d'emploi dans le secteur culturel pour le constater. D'ailleurs, une étude du ministère du Patrimoine canadien témoignait d'un nombre d'employés à temps partiel supérieur à celui d'employés à temps plein dans le secteur du patrimoine, soit

16 913 employés à temps partiel contre 11 630 employés à temps plein (Patrimoine canadien, 2016).

Comme les artistes, dans de telles conditions, les travailleurs culturels se tournent souvent vers le cumul d'emplois ou le travail autonome. D'ailleurs, certains organismes culturels n'ont pas ou peu d'employés, embauchant plutôt des « travailleurs autonomes », dont le statut réel de travailleur autonome est parfois discutable.

Les travailleurs culturels deviennent alors des travailleurs atypiques, avec les différents niveaux de protection sociale restreinte que ce statut entraîne : accès restreint ou absent à l'assurance-emploi²⁸, accès restreint ou absent aux avantages sociaux, notamment les assurances privées (assurance vie, assurance maladie/accident, assurance médicaments, assurance voyage, etc.) et les fonds de pension, même s'ils sont offerts par l'entreprise aux salariés permanents à temps plein. Le travailleur atypique se voit aussi souvent désavantagé pour tout ce qui est calculé sur la base de l'ancienneté. En effet, un travailleur occasionnel aura peu d'occasions d'accumuler de l'ancienneté, n'occupant pas ses fonctions de manière continue ; de même, un travailleur autonome n'en accumule pas du tout, n'étant pas salarié. Ce dernier n'est pas non plus payé pour les jours fériés ni pour les vacances et ne dispose pas non plus de congés de maladie payés.

Les budgets restreints amènent aussi les organismes à fonctionner avec un effectif insuffisant. Dans les plus petits organismes, les employés cumulent une grande variété de tâches. Mais, peu importe la taille de l'organisme, la gestion d'une charge excessive de travail reste un problème courant. Une étude des HEC, effectuée pour le RQD, soulignait à ce sujet que les conditions de travail des travailleurs salariés des organismes de danse étaient « particulièrement stressantes en raison du multitâche et du surplus d'heures de travail. » (RQD, 2015, p. 4) Les répondants à l'enquête du CRHSC (2018) ont également mentionné la gestion du sous-effectif et de la surcharge de travail comme priorité en matière de ressources humaines dans 53 % des cas. En deuxième lieu venaient les possibilités d'avancement professionnel (22 %), celles-ci étant souvent pratiquement inexistantes.

Les heures supplémentaires s'échangent souvent, non pas contre rémunération, mais contre du temps compensatoire (banque de temps à reprendre en congé). C'était d'ailleurs le cas pour 71 % des répondants de l'enquête du CRHSC. Par contre, 12 % des organismes n'offraient aucune compensation ou rémunération pour les heures supplémentaires. D'ailleurs, certains organismes du milieu culturel demandent même que leurs employés fassent du bénévolat. Il s'agit ici de bénévolat involontaire, c'est-à-dire que l'employeur exige de ses employés qu'ils travaillent sans rémunération (Mercadex, 2002). Notre expérience sur le terrain nous a déjà permis de constater cette situation. Certains travailleurs culturels nous ont avoué, par exemple, devoir travailler 30 à 40 heures par semaine, alors qu'ils ne sont rémunérés que pour 21 ou 28 heures.

²⁸ Aucun accès aux prestations régulières pour les travailleurs autonomes, tel que mentionné dans la section traitant des conditions socioéconomiques des artistes.

Les faibles avantages sociaux, le statut souvent précaire des emplois, ainsi que les salaires peu concurrentiels font qu'il devient difficile pour les organismes du secteur culturel de conserver leurs ressources qualifiées. Le secteur est souvent confronté à un important roulement de personnel. L'enquête du CRHSC établissait que le taux de roulement volontaire du personnel (démission) était de 13,3 % en 2017, comparativement à 7,1 % pour l'ensemble des industries.

Plusieurs organismes compteraient sur l'engagement personnel et la passion « comme éléments de motivation en l'absence de rémunération, conditions de travail, avantages, reconnaissance et promotion adéquats » (Mercadex, 2002, p. 12), particulièrement en ce qui a trait au personnel de gestion.

En Montérégie, certaines données sur le revenu moyen et médian sont disponibles pour certaines professions du secteur culturel et du secteur des communications (DPIMT, 2014). Le personnel technique des musées et des galeries d'art, puis les restaurateurs et les conservateurs constituent les catégories présentant les revenus moyens et médians les plus bas (Tableau 4).

Tableau 4 : Revenu d'emploi à temps plein selon la profession en Montérégie, ENM 2011.

Professions	Nombre de personnes ayant eu des revenus d'emploi	Revenu moyen d'emploi (taux annuel)	Revenu médian d'emploi (taux annuel)	Revenu d'emploi du 1 ^{er} quartile
Bibliothécaires	195	55 705 \$	60 891 \$	30 824 \$
Restaurateurs/restauratrices et conservateurs/conservatrices	30	27 805 \$	19 539 \$	- \$
Archivistes	115	41 108 \$	40 116 \$	30 765 \$
Journalistes	630	45 225 \$	46 238 \$	25 413 \$
Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives	360	38 792 \$	40 570 \$	25 311 \$
Personnel technique des musées et des galeries d'art	120	23 746 \$	18 890 \$	8 835 \$
Cadreur/cadreuses de films et cadreur/cadreuses vidéos	235	48 876 \$	54 031 \$	34 379 \$
Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion	95	59 884 \$	63 355 \$	49 248 \$
Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo	790	40 192 \$	40 505 \$	17 937 \$
Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	605	42 822 \$	41 198 \$	22 075 \$
Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	180	36 713 \$	34 888 \$	19 717 \$

Source : Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, 2014.

Des données sont également disponibles pour le personnel des bibliothèques affiliées à Réseau BIBLIO de la Montérégie (Tableau 5). La rémunération moyenne de 2013 à 2017 se situe sous les 20 000 \$. Étant donné que le tableau précédent (Tableau 4) indique un revenu moyen de 55 507 \$ pour les bibliothécaires (temps plein), ce faible revenu moyen pour le personnel des bibliothèques affiliées au Réseau signale sans doute que plusieurs de ces emplois sont à temps partiel.

Tableau 5 : Rémunération moyenne dans les bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO de la Montérégie, 2010-2017.

Années	Nombre de bibliothèques	Nombre de personnes rémunérées	Masse salariale	Rémunération moyenne
2010	65	51	1 155 842,00 \$	22 663,57 \$
2011	65	49	1 211 549,03 \$	24 725,49 \$
2012	62	42	1 130 506,99 \$	26 916,83 \$
2013	57	35	532 411,60 \$	15 211,76 \$
2014	55	36	530 032,49 \$	14 723,12 \$
2015	55	39	589 828,33 \$	15 123,80 \$
2016	56	40	682 681,29 \$	17 067,03 \$
2017	56	40	668 756,58 \$	16 718,91 \$

Source : Réseau BIBLIO de la Montérégie, 2012-2018.

Notre travail sur le terrain et des rencontres avec des travailleurs culturels nous ont aussi permis de constater que les travailleurs de la région se trouvaient eux aussi aux prises avec les mêmes conditions que celles dont parle la documentation : faible revenu, particulièrement en rapport avec les exigences des postes, travail précaire, peu d'avantages sociaux, cumul de tâches, cumul d'emplois, lourde charge de travail, peu de possibilités d'avancement, etc. S'ajoutent aussi des lieux de travail exigus, des postes de travail peu ergonomiques et de l'équipement désuet.

L'étude du CRHSC concluait que la taille du budget de l'organisme avait un lien direct avec la capacité d'offrir des salaires concurrentiels (CRHSC, 2018), elle en a fort probablement un aussi avec la capacité d'offrir des avantages sociaux. Cette taille de budget dépend de certains facteurs externes, dont le financement public, la philanthropie, la fréquentation des arts et, plus généralement, l'économie de la culture.

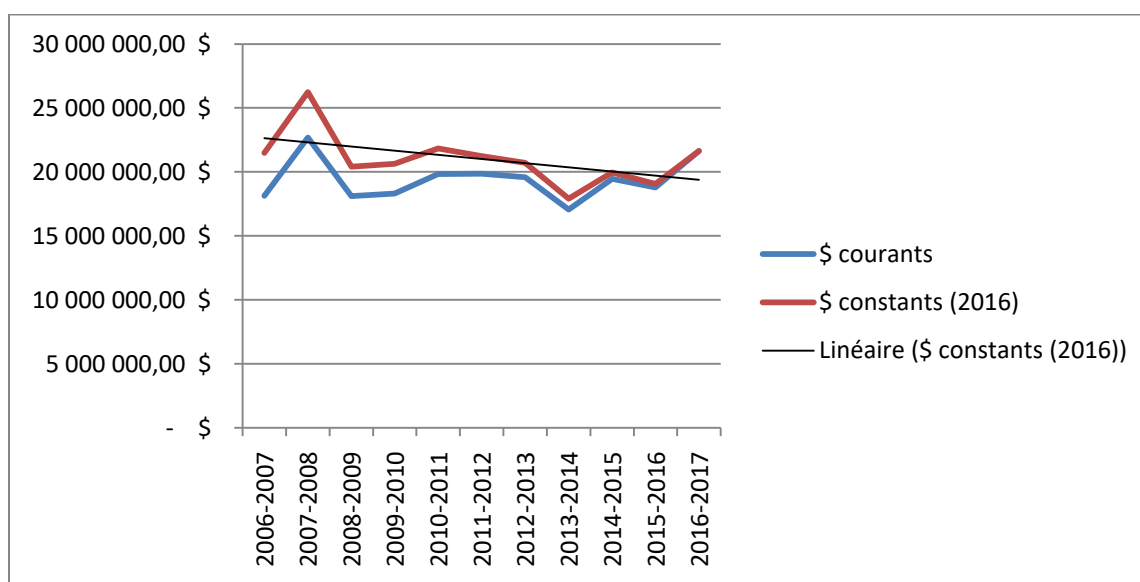
FACTEURS EXTERNES

Le financement public de la culture demeure un élément important de la rémunération des artistes et des travailleurs culturels. Sans bourse de création, par exemple, le travail non rémunéré des artistes prend une place encore plus importante de leur temps de travail. Voyons donc, brièvement, comment se porte le financement public de la culture en Montérégie, en commençant par le celui provenant du gouvernement du Québec.

ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Les dépenses totales de l'administration publique québécoise en culture sont composées des dépenses fiscales (crédits d'impôt remboursables), des dépenses internes (dépenses de fonctionnement et d'investissement du ministère) et des dépenses externes (aide financière accordée)²⁹. Les dépenses internes et externes réunies forment un ensemble de dépenses nommé dépenses directes. Nous nous concentrerons, lorsque possible, sur les dépenses externes puisqu'elles représentent l'aide financière versée et influencent plus directement les conditions socioéconomiques des artistes et travailleurs culturels.

Figure 1 : Dépenses externes au titre de la culture de l'administration publique québécoise pour la Montérégie de 2006-2007 à 2016-2017, en dollars courants et en dollars constants de 2016³⁰



Source : OCCQ (financement), Banque du Canada (feuille de calcul de l'inflation), compilation de Culture Montérégie.

En Montérégie, l'analyse de l'évolution des dépenses externes en culture de l'administration publique québécoise entre 2006-2007 et 2016-2017 montre une tendance à la baisse pour cette période (Figure 1). Cette tendance à la baisse est plus marquée en dollars constants, soit en dollars ajustés selon l'indice des prix à la consommation (IPC), permettant une comparaison du pouvoir d'achat d'un dollar selon les périodes. En dollars courants, la somme versée en 2006-2007, soit 18 132 000 \$, est pratiquement la même que celle versée en 2015-2016, soit 18 778 800 \$. Il y a cependant une hausse encourageante en 2016-2017, mais il est encore trop tôt pour voir s'il s'agit de l'amorce d'une nouvelle tendance.

²⁹ Voir en annexe, p. 59, pour plus de détails.

³⁰ Un tableau avec les chiffres se trouve en annexe, p. 60.

Il pourrait cependant être utile de voir comment ces sommes sont réparties par discipline, ce que l'OCCQ appelle « domaines » ou « secteurs d'activités ». Par contre, en ce qui a trait à l'aide versée selon le domaine et le secteur d'activités, les données ne sont pas disponibles pour les dépenses externes seulement, nous devons donc nous rabattre sur les dépenses directes. La différence entre le total des dépenses directes et le total des dépenses externes provient, évidemment, des dépenses internes, celles-ci étaient basses en 2007-2008 (à peine plus d'un million) et passablement élevées en 2012-2013 et 2016-2017 (près de 13 millions). Toutefois, nous ne pouvons savoir si ces dépenses internes étaient plus élevées dans certains domaines ou si elles étaient réparties équitablement entre ceux-ci³¹.

C'est le domaine *Bibliothèques* qui reçoit la part du lion des dépenses directes dans la région. En effet, avec une part représentant plus de 50 % des dépenses directes en 2012-2013 et 2016-2017 et de plus de 40 % en 2007-2008, ce domaine devance de très loin les autres (Tableau 6). Les dépenses directes associées aux bibliothèques ont, de plus, augmenté entre 2007-2008 et 2016-2017, passant de 10 339 500 \$ à 19 120 900 \$. Ce sont les bibliothèques scolaires qui ont surtout bénéficié de cette hausse.

Les dépenses directes faites au deuxième domaine en importance en 2016-2017, *Patrimoine, institutions muséales et archives*, ont augmenté, dépassant les 4 millions en 2016-2017 par rapport à environ 3 millions en 2007-2008. (Tableau 6). Il n'est cependant pas possible de dire si cette hausse est attribuable aux dépenses externes, internes ou à une combinaison des deux.

En 2016-2017, la situation du domaine des *Activités multidisciplinaires* s'avère meilleure qu'en 2007-2008, mais moins bonne qu'en 2012-2013. Occupant le troisième rang en termes de pourcentage en 2016-2017 (8,9 %), les dépenses directes faites par l'administration publique québécoise dans ce domaine en Montérégie sont en effet passées de 2 millions en 2007-2008 à 4,8 millions en 2012-2013 pour baisser à 3,1 millions en 2016-2017. Ces variations sont surtout dues au secteur des *Autres activités culturelles*, qui a connu une hausse de plus de 3 millions en 2012-2013 par rapport à 2007-2008.

En ce qui a trait aux *Arts de la scène*, les nouvelles sont moins bonnes. Les dépenses directes attribuées à ce domaine ont en effet diminué par rapport à 2007-2008, et ce, à la fois en 2012-2013 et en 2016-2017 (Tableau 6). Étant donné que les dépenses internes étaient basses en 2005-2006 et élevées pour les deux autres années analysées ici, il est probable que cette baisse provienne des dépenses externes.

Le domaine *Radio et télévision* a connu une hausse d'environ 286 000 \$ entre 2007-2008 et 2016-2017, les dépenses passant de 254 900 \$ à 541 300 \$ (Tableau 6). Le domaine *Livre et périodique* a connu une hausse d'environ 186 000 \$ entre 2007-2008 et 2016-2017. Le pourcentage des dépenses directes allant à ces deux domaines est cependant toujours très bas, celui-ci n'étant que de 1,5 % pour le premier et de 2,1 % pour le second en 2016-2017. Pour ce

³¹ Ce n'était cependant pas le cas pour les dépenses internes de toute la province.

qui est du domaine *Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques*, la situation est à peu près la même pour les trois années étudiées, avec environ 1,1 million en dépenses directes.

Tableau 6 : Dépenses directes en culture par domaine et secteurs d'activités en Montérégie pour 2007-2008, 2012-2013 et 2016-2017

Domaines et secteurs d'activités	2007-2008		2012-2013		2016-2017	
	\$	%	\$	%	\$	%
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	1 170 700 \$	4,9 %	1 072 500 \$	3,3 %	1 151 500 \$	3,2 %
.. Arts visuels	850 300 \$	3,6 %	712 000 \$	2,2 %	658 000 \$	1,8 %
.. Métiers d'art	185 900 \$	0,8 %	226 300 \$	0,7 %	238 400 \$	0,7 %
.. Arts médiatiques	134 500 \$	0,6 %	134 200 \$	0,4 %	255 200 \$	0,7 %
Arts de la scène	3 216 700 \$	13,5 %	2 332 400 \$	7,1 %	2 173 100 \$	6,1 %
.. Théâtre	1 063 000 \$	4,5 %	984 800 \$	3,0 %	888 500 \$	2,5 %
.. Musique et opéra	702 600 \$	2,9 %	628 200 \$	1,9 %	601 900 \$	1,7 %
.. Danse	31 000 \$	0,1 %	25 700 \$	0,1 %	44 700 \$	0,1 %
.. Variétés	1 420 100 \$	5,9 %	693 600 \$	2,1 %	638 000 \$	1,8 %
Patrimoine, institutions muséales et archives	3 073 300 \$	12,9 %	3 740 300 \$	11,3 %	4 263 500 \$	12,0 %
.. Patrimoine	891 500 \$	3,7 %	1 334 800 \$	4,0 %	1 111 700 \$	3,1 %
.. Institutions muséales	1 893 700 \$	7,9 %	2 170 500 \$	6,6 %	2 934 600 \$	8,2 %
.. Archives	288 100 \$	1,2 %	235 000 \$	0,7 %	217 200 \$	0,6 %
Bibliothèques	10 339 500 \$	43,3 %	18 428 900 \$	55,9 %	19 120 900 \$	53,6 %
.. Nationale	- \$	0,0 %	- \$	0,0 %	- \$	0,0 %
.. Publiques	4 593 800 \$	19,2 %	6 066 600 \$	18,4 %	6 502 800 \$	18,2 %
.. Scolaires	2 305 400 \$	9,7 %	9 392 700 \$	28,5 %	9 769 400 \$	27,4 %
.. Collégiales et universitaires	3 440 300 \$	14,4 %	2 969 700 \$	9,0 %	2 848 700 \$	8,0 %
Livre et périodique	547 200 \$	2,3 %	685 100 \$	2,1 %	733 600 \$	2,1 %
.. Livre	484 300 \$	2,0 %	622 800 \$	1,9 %	611 700 \$	1,7 %
.. Périodique	62 900 \$	0,3 %	62 300 \$	0,2 %	122 000 \$	0,3 %
Enregistrement sonore	184 100 \$	0,8 %	96 000 \$	0,3 %	112 100 \$	0,3 %
Cinéma et audiovisuel	2 190 000 \$	9,2 %	169 200 \$	0,5 %	1 915 700 \$	5,4 %
Radio et télévision	254 900 \$	1,1 %	461 800 \$	1,4 %	541 300 \$	1,5 %
Multimédia	25 000 \$	0,1 %	82 600 \$	0,3 %	25 400 \$	0,1 %
Enseignement des arts	4 000 \$	0,0 %	10 500 \$	0,0 %	- \$	0,0 %
Relations interculturelles	183 500 \$	0,8 %	- \$	0,0 %	- \$	0,0 %
Architecture et design	- \$	0,0 %	- \$	0,0 %	- \$	0,0 %
Langue française	151 400 \$	0,6 %	254 000 \$	0,8 %	216 800 \$	0,6 %
Activités multidisciplinaires	2 020 000 \$	8,5 %	4 837 200 \$	14,7 %	3 188 300 \$	8,9 %
.. Festivals et événements à caractère culturel	1 498 700 \$	6,3 %	847 500 \$	2,6 %	893 100 \$	2,5 %
.. Autres activités multidisciplinaires	521 300 \$	2,2 %	3 989 700 \$	12,1 %	2 295 200 \$	6,4 %
Autres activités culturelles	507 500 \$	2,1 %	825 800 \$	2,5 %	2 232 500 \$	6,3 %
Total³²	23 867 800 \$	100,0 %	32 996 300 \$	100,0 %	35 674 700 \$	100,0 %

Source : OCCQ, calcul des pourcentages par Culture Montérégie.

³² Le total peut différer de la somme des parties en raison de l'arrondissement.

Comme le montre la Figure 1, les dépenses externes en culture de l'administration publique québécoise en dollars courants étaient légèrement plus élevées en 2007-2008 (22,7 millions) qu'en 2016-2017 (21,6 millions). Toutefois, la population de la région a augmenté au cours de cette même période. Ainsi, alors que les dépenses externes de 2007-2008 représentaient 16,20 \$ par habitant, ces deux facteurs combinés font en sorte que celles de 2016-2017 ne représentent plus que 14,08 \$ par habitant (Tableau 7).

Tableau 7 : Dépenses externes en culture de l'administration publique québécoise en 2007-2008 et 2016-2017, par région administrative

Région	2007-2008			2016-2017		
	\$	\$ / habitant	Rang	\$	\$ / habitant	Rang
Bas-Saint-Laurent	10 640 100 \$	52,79 \$	9	11 837 900 \$	59,21 \$	4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	16 410 000 \$	59,85 \$	6	14 395 600 \$	51,95 \$	9
Capitale-Nationale	78 932 600 \$	116,87 \$	2	65 466 400 \$	88,77 \$	3
Mauricie	15 942 800 \$	60,97 \$	4	15 539 300 \$	57,93 \$	6
Estrie	18 356 600 \$	60,62 \$	5	18 871 800 \$	58,15 \$	5
Montréal	314 494 800 \$	168,19 \$	1	361 405 600 \$	179,91 \$	1
Outaouais	8 181 100 \$	23,39 \$	12	8 899 600 \$	22,87 \$	13
Abitibi-Témiscamingue	7 797 300 \$	53,75 \$	8	8 351 300 \$	56,47 \$	7
Côte-Nord	5 179 600 \$	53,95 \$	7	4 881 800 \$	52,76 \$	8
Nord-du-Québec	1 392 300 \$	34,04 \$	10	1 327 800 \$	29,49 \$	11
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6 584 100 \$	69,31 \$	3	8 522 800 \$	92,94 \$	2
Chaudière-Appalaches	9 111 600 \$	22,74 \$	13	10 083 500 \$	23,74 \$	12
Laval	4 268 700 \$	11,27 \$	17	4 942 300 \$	11,46 \$	17
Lanaudière	7 925 400 \$	17,84 \$	14	9 272 700 \$	18,47 \$	14
Laurentides	8 789 400 \$	16,62 \$	15	9 723 200 \$	16,16 \$	15
Montérégie	22 673 400 \$	16,20 \$	16	21 624 600 \$	14,08 \$	16
Centre-du-Québec	5 343 100 \$	23,44 \$	11	9 182 200 \$	37,67 \$	10
Hors-Québec	3 369 900 \$	-	-	2 612 200 \$	-	-
Total	545 392 900 \$	70,90 \$		586 940 500 \$	70,53 \$	

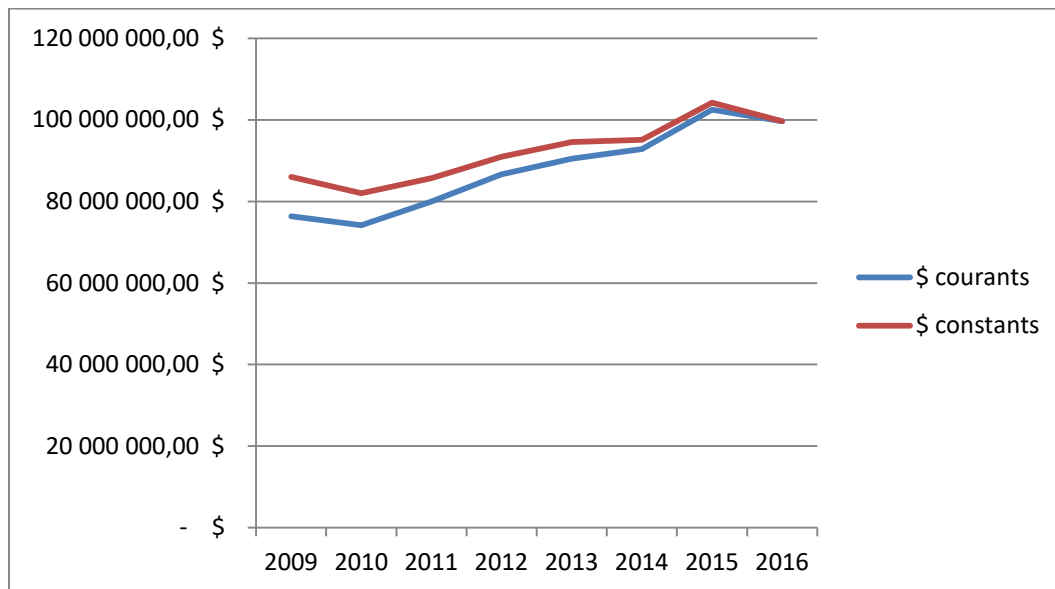
Source : OCCQ (financement), ISQ (population), compilation de Culture Montérégie.

Ces montants par habitant sont plutôt bas. En regardant les données des autres régions, on remarque que la région est désavantagée, arrivant au 16^e et avant dernier rang, avec des montants bien en deçà de la moyenne provinciale, qui avoisine 70 \$ par habitant pour les deux années analysées (Tableau 7). À titre d'exemple, la région aurait eu besoin de plus de 57 millions, soit plus de deux fois et demie la somme des dépenses externes, pour s'approcher de la région au 10^e rang en 2016-2017, soit le Centre-du-Québec avec 37,67 \$ par habitant.

MUNICIPALITÉS

Du côté des dépenses municipales en services rendus en culture en Montérégie, la tendance générale, depuis 2009, est à la hausse (Figure 2). On note une légère baisse en 2016, mais il est trop tôt pour savoir s'il s'agit de l'amorce d'une nouvelle tendance.

Figure 2 : Dépenses en culture des municipalités de la Montérégie en services rendus, en dollars courants et en dollars constants, 2009 à 2016



Source : OCCQ (financement), Banque du Canada (indice des prix à la consommation - IPC), compilation de Culture Montérégie

Malheureusement, les données par catégorie de dépenses et par domaine culturel ne sont pas disponibles pour la région. Les données les plus pertinentes sont celles par type de région. Dans le cas de la Montérégie, il s'agit des données pour les régions périphériques (Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montérégie) et incluent donc les données de quatre autres régions, en plus de celles de la Montérégie.

Entre 2007 et 2016, on voit des augmentations dans toutes les catégories de dépenses, incluant les catégories *Cachets d'artistes et honoraires* et *Subventions octroyées* (Tableau 8).

C'est à peu près la même chose pour les données concernant les domaines culturels, sauf pour le domaine *Patrimoine, art public et design*, dont les dépenses de 2016 sont plus basses que celles de 2007. Les dépenses de 2011 pour ce domaine étaient plus élevées en 2011 qu'en 2007 et 2016 (Tableau 9).

Tableau 8 : Dépenses municipales en culture en services rendus pour les régions périphériques selon la catégorie de dépenses pour 2007, 2011 et 2016

Catégories de dépenses	2007	2011	2016
Cachets d'artiste et honoraires	5 540 008 \$	11 551 534 \$	15 896 365 \$
Subventions octroyées	10 322 901 \$	15 127 408 \$	22 306 214 \$
Achat de biens et services	19 490 979 \$	29 258 257 \$	31 300 308 \$
Entretien des immeubles et autres services municipaux	19 815 572 \$	24 915 324 \$	26 374 935 \$
Salaires et avantages sociaux	61 122 666 \$	80 465 914 \$	97 900 177 \$
Autres dépenses	8 278 626 \$	9 508 477 \$	17 648 119 \$
Total	124 570 752 \$	170 826 912 \$	211 426 119 \$

Source : OCCQ.

Encore une fois, c'est dans le domaine *Bibliothèques* que se font les dépenses les plus élevées, et de très loin (Tableau 9). En 2016, ce domaine comptait pour près de 55 % des dépenses en services rendus des municipalités des régions périphériques, avec 116 134 442 \$ de dépenses sur un total de 211 426 119 \$. La même année, le deuxième domaine en importance est *Arts et lettres*, avec 23 004 681 \$ de dépenses, suivi de *Festivals et événements culturels*, avec 18 409 419 \$ de dépenses (Tableau 9). Il n'est cependant pas possible de dire avec précision quelle proportion de ces dépenses provient des municipalités montréalaises. En revanche, nous savons qu'environ 47 % des dépenses en services rendus en culture des régions périphériques proviennent de la Montérégie, soit 99 678 090 \$ sur 211 426 119 \$ (Tableau 10). Il reste cependant impossible de dire si ce 47 % est valable lorsque le montant est analysé selon les catégories et domaines culturels.

Tableau 9 : Dépenses municipales en culture en services rendus pour les régions périphériques (cinq régions, incluant la Montérégie) selon le domaine culturel pour 2007, 2011 et 2016

Domaines	2007	2011	2016
Bibliothèques	76 545 527 \$	94 376 141 \$	116 134 442 \$
Arts et lettres	7 713 022 \$	12 869 595 \$	23 004 681 \$
Festivals et événements culturels	7 265 855 \$	11 851 954 \$	18 409 419 \$
Festivals et événements à composante culturelle	3 527 531 \$	13 279 856 \$	16 864 360 \$
Loisir culturel et scientifique	8 887 781 \$	10 481 647 \$	12 894 446 \$
Patrimoine, art public et design	8 970 301 \$	11 394 427 \$	8 417 163 \$
Conservation d'archives historiques	700 976 \$	669 411 \$	1 164 368 \$
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	10 959 759 \$	15 903 882 \$	14 537 239 \$
Total	124 570 752 \$	170 826 912 \$	211 426 119 \$

Source : OCCQ.

Avec 47 % des dépenses municipales en culture des régions périphériques, la Montérégie se classe au premier rang parmi ces cinq régions pour ce qui est du montant total des dépenses en culture. Parmi les 17 régions, elle se classe deuxième, tout de même loin derrière Montréal, mais devant Capitale-Nationale (Tableau 10).

Pourtant, étant la deuxième région la plus peuplée, la région se classe moins bien lorsque l'on compare les données en dollars par habitant. En 2016, les dépenses municipales en culture équivalent à 65,46 \$ par habitant, ce qui permet à la région de se classer vers le milieu du peloton, soit au 8^e rang. La région est tout de même en deçà de la moyenne provinciale qui se situe à 88,56 \$ par habitant.

Tableau 10 : Dépenses en culture des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, dollars et dollars par habitant, 2012 et 2016

Régions par types	2012			2016		
	\$	\$ par habitant	Rang	\$	\$ par habitant	Rang
Régions centrales	329 699 806 \$	122,68 \$	1	372 387 768 \$	135,42 \$	1
Capitale-Nationale	67 518 970 \$	95,67 \$	2	61 725 479 \$	83,90 \$	5
Montréal	262 180 836 \$	132,3 \$	1	310 662 289 \$	154,23 \$	1
Régions périphériques	180 210 835 \$	54,42 \$	4	211 426 119 \$	60,81 \$	4
Chaudière-Appalaches	14 638 740 \$	35,86 \$	16	15 981 929 \$	37,62 \$	16
Laval	19 583 117 \$	47,8 \$	13	22 907 279 \$	53,35 \$	13
Lanaudière	24 621 000 \$	51,85 \$	10	31 489 020 \$	63,00 \$	9
Laurentides	34 767 753 \$	61,9 \$	8	41 369 801 \$	68,95 \$	7
Montérégie	86 600 225 \$	59,44 \$	9	99 678 090 \$	65,47 \$	8
Régions intermédiaires	72 268 702 \$	61,22 \$	3	84 439 826 \$	69,26 \$	3
Mauricie	24 276 994 \$	93,36 \$	3	33 325 953 \$	125,89 \$	2
Estrie	12 595 328 \$	39,92 \$	15	14 022 284 \$	43,28 \$	15
Outaouais	23 389 884 \$	63,09 \$	7	22 439 269 \$	57,94 \$	11
Centre-du-Québec	12 006 495 \$	51,24 \$	11	14 652 321 \$	60,26 \$	10
Régions éloignées	59 003 843 \$	73,3 \$	2	62 389 092 \$	77,56 \$	2
Bas-Saint-Laurent	9 327 080 \$	46,69 \$	14	10 902 638 \$	54,53 \$	12
Saguenay–Lac-Saint-Jean	24 592 351 \$	90,76 \$	4	26 272 008 \$	95,65 \$	3
Abitibi-Témiscamingue	11 978 898 \$	83,75 \$	6	11 857 016 \$	82,30 \$	6
Côte-Nord et Nord-du-Québec	8 681 466 \$	85,95 \$	5	9 127 341 \$	94,39 \$	4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 424 048 \$	49,07 \$	12	4 230 088 \$	47,54 \$	14
Toutes les municipalités	641 183 186 \$	80,31 \$		730 642 805 \$	88,56 \$	

Source : OCCQ.

PHILANTHROPIE

Les revenus en culture ne dépendent pas que de subventions. La philanthropie y contribue aussi. Celle-ci peut prendre plusieurs formes, mais, peu importe la forme qu'elle prend, elle renvoie généralement au don. Le don peut aussi se faire sous plusieurs formes, mais nous nous

concentrerons sur celui fait en argent, bien entendu, de même que celui fait en temps (bénévolat).

Une recherche de l'Institut Fraser, effectuée en 2010 et basée sur des données de 2008, donnait au Québec le plus bas « indice de générosité » de toutes les provinces canadiennes avec une note de 2,0/10^{33 34}. La même recherche, effectuée en 2017 avec les données de 2015, aboutit au même résultat³⁵. De même, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a indiqué qu'« en matière de philanthropie, le Québec accuse un retard par rapport au reste de l'Amérique du Nord. »³⁶ Malheureusement, cette situation, du moins en ce qui concerne les statistiques, n'a guère changé.

Les données de Statistique Canada³⁷ concernant le taux de donateurs et le montant moyen des dons annuels montrent que le pourcentage de donateurs au Québec est parmi les plus bas au pays (81 % en 2013), mais aussi, et surtout, que le don annuel moyen y est beaucoup plus bas que dans les autres provinces, soit 264 \$ en 2013, alors que la moyenne canadienne était de 531 \$ (Tableau 11).

De plus, le secteur culturel ne reçoit pas une grande part des dons. Une étude effectuée par Hill Stratégies³⁸ indique qu'au Canada, en 2013, les organismes artistiques et culturels à but non lucratif (OBNL) se classaient 10^e parmi treize types d'OBNL en ce qui a trait à la valeur des dons, avec 162 millions de dollars, représentant 1 % du total de 12,8 milliards.

Selon la même étude, le secteur des arts et de la culture ne bénéficiait pas non plus du plus grand bassin de donateurs, arrivant au 10^e rang avec environ 1 million de donateurs, ce qui représentait quelque 4 % du nombre total qui se situait autour de 24 millions de donateurs. Le don moyen aux organismes artistiques et culturels était de 159 \$ en 2013 (6^e rang).

³³ Institut Fraser, *Generosity in Canada and the United States: The 2010 Generosity Index*, 2010, p. 8.

³⁴ Notons que des données indiquent que les Québécois ont moins tendance à donner contre une déduction fiscale, mais que les dons sans déduction se rapprochent de la moyenne canadienne (Comeau, 2014). L'indice de générosité étant basé sur les déclarations d'impôt, cela a sans doute un impact sur les résultats.

³⁵ Institut Fraser, *Generosity in Canada and the United States: The 2017 Generosity Index*, 2017, p. 11.

³⁶ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *L'art de s'investir en culture : guide à l'intention des gens d'affaires*, p. 15.

³⁷ Turcotte (2015).

³⁸ Hill (2016). Étude basée sur les données de l'Enquête sociale générale sur les dons, le bénévolat et la participation 2013 de Statistique Canada.

Tableau 11 : Taux de donateurs et montant moyen des dons annuels, selon la province, 2004, 2007, 2010 et 2013

Province	Taux de donateurs (%)				Montant moyen des dons annuels (\$)			
	2004	2007	2010	2013	2004	2007	2010	2013
Alberta	79	85	84	85	586	656	593	863
Colombie-Britannique	77	79	80	78	547	557	573	704
Île-du-Prince-Édouard	93	89	91	84	459	494	504	497
Manitoba	84	87	86	84	533	572	547	699
Nouveau-Brunswick	88	88	88	83	412	409	400	345
Nouvelle-Écosse	90	87	88	84	444	452	389	396
Ontario	90	86	84	83	573	551	554	532
Québec	83	84	85	81	207	241	219	264
Saskatchewan	82	84	84	85	506	564	573	680
Terre-Neuve-et-Labrador	93	91	92	87	349	330	349	350
Canada	85	84	84	82	469	481	470	531

Source : Turcotte, 2015.

Néanmoins, une hausse du nombre de donateurs et de la valeur totale des dons aux OBNL artistiques et culturels s'effectue entre 2007 et 2013, toujours selon l'étude effectuée par Kelly Hill. En effet, le nombre de donateurs est passé d'environ 759 000 en 2007 à un peu plus d'un million en 2013, une hausse de 34 %. Quant à la valeur totale des dons, celle-ci est passée de 111 millions en 2007 à 162 millions en 2013, une augmentation de 46 %. La part de la population canadienne de 15 ans et plus ayant fait un don aux organismes artistiques et culturels (3 %) et la part de ces organismes sur le total des dons (1 %) sont demeurées les mêmes. Seul le pourcentage de donateurs aux arts et à la culture sur le nombre total de donateurs a augmenté, passant de 3 % à 4 %.

Au Québec, le nombre de donateurs aux arts et à la culture était d'environ 200 000, soit 3 % de la population québécoise de 15 ans et plus et 4 % du nombre total de donateurs québécois (5 500 000). D'après Kelly Hill, cela correspond aux moyennes canadiennes.

Peu de données existent au sujet de la valeur globale des dons en culture au Québec. En 2011, selon le rapport Bourgie³⁹, le ministère des Finances du Québec estimait à environ 45 millions de dollars les dons versés à la culture dans la province.

L'institut Mallet a également publié quelques données sur la philanthropie au Québec. Son étude⁴⁰, basée sur les données de l'ARC, porte sur les organismes de bienfaisance enregistrés.

³⁹ Bourgie, 2013.

⁴⁰ Gagné, 2017.

Ceux-ci sont de trois types : les œuvres de bienfaisance, les fondations privées⁴¹ et les fondations publiques⁴².

D'après l'étude de l'Institut Mallet, il existait, au Québec, 928 œuvres de bienfaisance dans le secteur des arts et de la culture en 2013. En 2015, on comptait 77 fondations privées en arts et culture et 63 fondations publiques. Les données présentées dans l'étude montrent également que les actifs des fondations privées et publiques en arts et culture ont connu l'une des hausses importantes au cours des dix dernières années⁴³. L'actif des fondations privées est passé de 443,3 millions en 2006 à 832,3 millions en 2015, une hausse de 88 %. Quant à l'actif des fondations publiques, celui-ci est passé de 174,3 millions en 2006 à 405,4 millions en 2015, une hausse de 133 %⁴⁴.

Par ailleurs, le taux de bénévolat moyen au Québec est, comme le taux de donateurs, parmi les plus bas au pays selon les données de Statistique Canada. En fait, le pourcentage de bénévoles au Québec est le plus bas au pays avec 32 % en 2013. Le Québec présente aussi la moyenne d'heures de bénévolat annuelle la plus basse au pays, avec 123 heures en 2013 (Tableau 12). Ces données, comparées à elles-mêmes, étaient plus basses qu'en 2010.

Tableau 12 : Taux de bénévolat et moyenne des heures annuelles de bénévolat selon la province, 2013, 2010, 2007 et 2004.

Province	Taux de bénévolat (%)				Moyenne des heures annuelles de bénévolat			
	2013	2010	2007	2004	2013	2010	2007	2004
Alberta	50	55	52	48	161	140	172	175
Colombie-Britannique	49	50	47	45	145	178	172	199
Île-du-Prince-Édouard	50	56	56	47	179	157	147	163
Manitoba	52	53	54	50	155	141	159	155
Nouveau-Brunswick	41	49	48	44	180	154	175	185
Nouvelle-Écosse	51	54	55	48	181	207	183	195
Ontario	44	48	47	50	166	164	164	162
Québec	32	37	37	34	123	128	162	146
Saskatchewan	56	58	59	54	139	143	147	188
Terre-Neuve-et-Labrador	46	52	46	42	151	155	176	188
Canada	44	47	46	45	154	156	166	168

Source : Turcotte, 2015.

D'après l'étude de Kelly Hill (2016), 896 000 bénévoles s'impliquaient dans les OBNL artistiques et culturels canadiens en 2013. Ce nombre représente 7 % du nombre total de bénévoles (12,7 millions) et 3 % de la population âgée de 15 ans et plus. Ceci place le secteur des arts et de

⁴¹ Une fondation privée est une fondation « dont les fonds proviennent d'un donateur ou d'un groupe comme une famille » (Lévesque, 2014, p. 141).

⁴² Les fonds d'une fondation publique proviennent de nombreux donateurs sans lien de dépendance (Gagné, 2017, p. 8, d'après la définition de l'ARC).

⁴³ Le calcul de ces hausses a été fait par Culture Montréal.

⁴⁴ Il y a cependant eu une baisse entre 2005 et 2006. En 2005, l'actif des fondations publiques en arts et culture était de 214,6 millions, ce qui fait que la hausse entre 2005 et 2015 est de 89 %, tel que mentionné dans l'étude, alors que celle que nous avons calculée entre 2006 et 2015 est de 133 %.

la culture au 7^e rang des 14 types d'organismes définis par Statistique Canada dans son enquête⁴⁵.

Ces 896 000 bénévoles ont donné 107 millions d'heures au secteur des arts et de la culture, une moyenne de 120 heures par personne (Hill, 2016). Cette moyenne d'heures est la plus élevée de tous les secteurs. En pourcentage, ces 107 millions d'heures ne représentent cependant que 6 % des 2 milliards d'heures de bénévolat effectuées par les Canadiens en 2013 (Hill, 2016).

Selon le ministère du Patrimoine canadien, le nombre de bénévoles était de 103 597 dans le secteur du patrimoine en 2013. Cela représentait plus de 76 % des ressources humaines de ce secteur (Patrimoine canadien, 2016). Ces bénévoles ont effectué environ 5 600 000 heures de bénévolat. Toujours d'après le ministère, les musées et les musées d'art détenaient le plus grand nombre de bénévoles, soit 53 303 pour les musées et 16 094 pour les musées d'art.

D'après l'étude de Hill Stratégies, les heures de bénévolat données au secteur des arts et de la culture au Canada représentent l'équivalent de 56 000 emplois à temps plein. Une valeur de près de 1,9 milliard de dollars, lorsque calculée avec un salaire moyen de 17,58 \$ (salaire moyen dans le secteur des arts, du divertissement et des loisirs au Canada en 2013, selon Kelly Hill).

Bien que le secteur des arts et de la culture ne bénéficie pas du plus haut taux de bénévoles, nous avons vu que la moyenne d'heures données par ses bénévoles est la plus élevée. Le secteur bénéficie aussi de bénévoles fidèles et assidus. En effet, d'après Kelly Hill, « 39 % de ces personnes ont fait du bénévolat pour le même organisme pendant au moins cinq ans » (Hill, 2016, p. 11)⁴⁶ et 44 % ont donné du temps au moins chaque semaine⁴⁷.

Le secteur des arts et de la culture a aussi vu son nombre de bénévoles augmenté de 23 % entre 2004 et 2013 (Hill, 2016). Le nombre d'heures de bénévolat dans les organismes artistiques et culturels a lui aussi augmenté, connaissant une hausse de 22 % durant la même période. Ces deux données sont supérieures aux augmentations globales, celles-ci étant de 7 % pour le nombre total de bénévoles et de 1 % pour le nombre d'heures de bénévolat (Hill, 2016).

D'après l'étude du CRHSC (2018), les bénévoles pouvaient former entre 0 et 100 % de la main-d'œuvre d'un OBNL en 2017. C'était aussi le cas lors de l'enquête de 2003 et de 2008. Dans les organismes avec peu de budget, ces bénévoles « contribuent surtout à l'administration et à la gestion. » (CRHSC, 2018, p. 28)

Au Québec, selon l'étude de Hill Stratégies, le milieu culturel a pu compter sur l'aide de 153 000 bénévoles en 2013. Ce nombre représente seulement 2 % de la population de 15 ans et plus, un taux inférieur au taux canadien (3 %). Cela dit, comme le taux de bénévolat est plus bas au Québec que dans le reste du Canada, ces 153 000 bénévoles représentent tout de même 7 %

⁴⁵ Ce classement est corroboré dans Sinha (2015), p. 11.

⁴⁶ 37 % pour les autres types d'organismes.

⁴⁷ 37 % des bénévoles ont donné du temps chaque jour ou chaque semaine pour les autres types d'organismes.

des bénévoles québécois tous secteurs confondus (2,2 millions), ce qui est équivalent à la moyenne canadienne.

Pour la Montérégie, peu de données sont disponibles en ce qui concerne le don financier aux organismes culturels. L'une des sources de données disponibles est l'enquête sur les pratiques culturelles menée par le ministère de la Culture et des Communications tous les cinq ans. Malheureusement, les données de la dernière enquête, datant de 2014, ne sont valables que pour l'échantillon. L'enquête de 2009 avait des résultats plus fiables.

Cette enquête indique que 17,3 % de la population de 15 ans et plus avait répondu avoir fait un don à un organisme artistique et culturel au cours des douze mois précédents le sondage. La valeur moyenne de ces dons était de 112,40 \$.

Les seules autres données fiables dont nous disposons en matière de don financier dans la région sont celles de Mécénat Placements Culture et celles-ci ne concernent que la partie de l'appariement par le gestionnaire du programme. Celui-ci a d'abord été géré par le CALQ, mais, depuis janvier 2016, la gestion du programme relève du MCC. Les modalités du programme et les règles d'appariement ont aussi changé au fil du temps, il est donc difficile de calculer le montant des dons qui ont produit la somme versée en subvention.

Globalement, le programme a relativement bien fonctionné dans la région jusqu'en 2012-2013. Bien que seulement quelques organismes s'en soient prévalus, le total des sommes versées est toujours supérieur à 400 000 \$ entre 2009-2010 et 2012-2013. Cependant, les années suivantes sont plutôt décevantes en comparaison. En effet, en 2013-2014, un seul organisme s'est prévalu du programme, et ce, pour une somme de moins de 11 000 \$ (Tableau 13). Aucune somme n'a été octroyée par le CALQ en Montérégie en 2014-2015. Les données obtenues du MCC faisaient état d'une somme de 94 313 \$ pour la région en 2015-2016, et de 42 737 \$ en 2016-2017.

Tableau 13 : Sommes octroyées et nombre d'organismes ayant reçu des fonds en Montérégie dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture entre 2009-2010 et 2016-2017 par territoire

Territoire Année	Agglomération de Longueuil		Montérégie Est		Montérégie-Ouest		Montérégie	
	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb
2009-2010	-	-	459 000 \$	3	260 000 \$	2	719 000 \$	5
2010-2011	250 000 \$	1	-	-	400 000 \$	2	650 000 \$	3
2011-2012	210 000 \$	3	250 000 \$	1	-	-	460 000 \$	4
2012-2013	-	-	200 000 \$	1	360 000 \$	3	560 000 \$	4
2013-2014	10 904 \$	1	-	-	-	-	10 904 \$	1
2014-2015	-	-	-	-	-	-	-	-
2015-2016	-	-	94 313 \$	2	-	-	94 313 \$	2
2016-2017	10 482 \$	1	6 515 \$	1	25 740 \$	1	42 737 \$	3

Source : CALQ et MCC, compilation faite par Culture Montérégie.

Lorsque l'on considère que 34 organismes ont déposé des demandes de subventions au CALQ en 2016-2017, le faible nombre d'organismes ayant participé au programme Mécénat

Placements Culture soulève des questions. Les raisons de ces absences sont multiples : de façon informelle, plusieurs nous disent ne pas avoir les ressources pour effectuer une collecte de fonds, d'autres ne satisfont pas aux critères de base pour être admissibles au programme et, malgré les divers changements apportés au programme, certains n'y ont jamais trouvé leur compte, étant souvent rebutés par les conditions exigeant de céder une part des fonds à une fondation alors qu'ils ont besoin de fonds à court terme.

Notons également qu'en matière de collecte de fonds, ce sont les organismes de plus grande taille qui récoltent la part du lion. Dans son guide, *L'art de s'investir en culture*, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain indiquait que les organismes de plus grande taille avaient une « capacité supérieure à obtenir des revenus du secteur privé en dons et commandites. [...] plus un organisme artistique a un budget important, plus il est en mesure de consacrer des ressources financières et humaines à la recherche de dons et de commandites. » (CCMM, 2011, p. 18)

En ce qui a trait au bénévolat dans la région, le réseau de l'action bénévole du Québec a récemment publié les résultats d'un sondage sur le bénévolat (Fournier, 2018) qui présente quelques données montréalaises. Au moment du sondage, 49 % des répondants de la région faisaient du bénévolat pour un organisme. C'est à peine plus bas que la moyenne québécoise de 50 %. Parmi les Montréalais effectuant du bénévolat auprès d'un organisme, 36 % donnaient de leur temps pour un organisme œuvrant dans le secteur de la culture et des loisirs, ce qui classait ce secteur au premier rang dans la région. Évidemment, il se peut que la majorité de ces bénévoles aient plutôt œuvré dans des organismes de loisirs.

L'enquête sur les pratiques culturelles de 2009 (MCC, 2009) évalue d'ailleurs à 4,4 % le taux de bénévolat dans les organismes culturels et artistiques en Montérégie. La moyenne de l'ensemble du Québec était de 8,4 % lors de cette enquête.

L'OCCQ a publié des données pour le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives en 2004 (Tableau 14). D'après ces données, 1 633 bénévoles auraient donné 166 585 heures en bénévolat aux OBNL montréalais de ce domaine en 2004, ce qui donne une moyenne de 102 heures de bénévolat par bénévole.

Le secteur montréalais des institutions muséales était celui qui pouvait compter sur le plus grand nombre de bénévoles, avec 843, bien que ce secteur ne soit pas celui avec le plus grand nombre d'organismes (45). Le secteur du patrimoine arrivait second avec 701 bénévoles (55 organismes).

Le secteur des archives avait la moyenne d'heures de bénévolat la plus élevée (près de 267 heures), suivi du secteur du patrimoine (111 heures). Par contre, ces deux secteurs étaient ceux qui possédaient le moins grand nombre d'employés rémunérés. D'ailleurs, dans la région, le nombre d'employés est inférieur au nombre d'organismes pour ces deux secteurs. Ces organismes ne peuvent, par conséquent, compter que sur peu ou pas d'employés et doivent se

tourner vers des bénévoles pour assumer une très grande part des tâches à effectuer pour leur fonctionnement.

La moyenne provinciale du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives est de 79 heures (Tableau 14)⁴⁸. En fait, la Montérégie se tire avantageusement d’une comparaison avec la province pour ce qui est de la moyenne d’heures par bénévole dans les trois secteurs qui nous occupent ici. Effectivement, la moyenne d’heures est plus élevée en Montérégie que dans l’ensemble de la province pour chacun de ces secteurs.

Tableau 14 : Bénévolat dans les OBNL du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Montérégie et province de Québec, 2004

	Nombre d’OBNL visés	Taux de réponse	Nombre d’employés rémunérés ⁴⁹	Nombre de bénévoles	Nombre d’heures de bénévolat	Moyenne d’heures par bénévole
Montérégie (16)	127	84,3 %	329	1 633	166 585	102,01
.. Patrimoine	55	83,6 %	14	701	78 051	111,34
.. Institutions muséales	45	82,2 %	293	843	64 785	76,85
.. Archives	27	88,9 %	23	89	23 749	266,84
Total Québec	1 075	82,7 %	4 788	15 055	1 195 156	79,39
.. Patrimoine	356	77,5 %	403	8 651	625 841	72,34
.. Institutions muséales	420	82,4 %	3 873	5 673	395 452	69,71
.. Archives	299	89,3 %	512	731	173 863	237,84

Source : OCCQ, 2010, moyenne calculée par Culture Montérégie.

Pour ce qui est des bibliothèques, le Réseau BIBLIO de la Montérégie publie dans son rapport annuel des données sur les bibliothèques affiliées à ce réseau. Ces bibliothèques sont situées dans des municipalités de petite taille et certaines n’ont aucun employé. Les données disponibles montrent l’importance du bénévolat pour ce secteur qui regroupait 861 bénévoles pour 56 bibliothèques en 2017, soit un nombre moyen de 15 bénévoles par bibliothèque (Tableau 15).

Tableau 15 : Bénévoles dans les bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO de la Montérégie, 2010-2017.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de bibliothèques affiliées	65	65	62	57	55	55	56	56
Nombre de bénévoles	960	970	894	775	744	750	752	861
Nombre moyen de bénévoles par bibliothèque	15	15	14	14	14	14	13	15

Source : Réseau BIBLIO de la Montérégie, 2012-2018.

⁴⁸ Rappelons que, d’après Statistique Canada, la moyenne des heures de bénévolat au Québec en 2004 était de 146 heures (Tableau 12).

⁴⁹ Calculé en équivalent de temps complet.

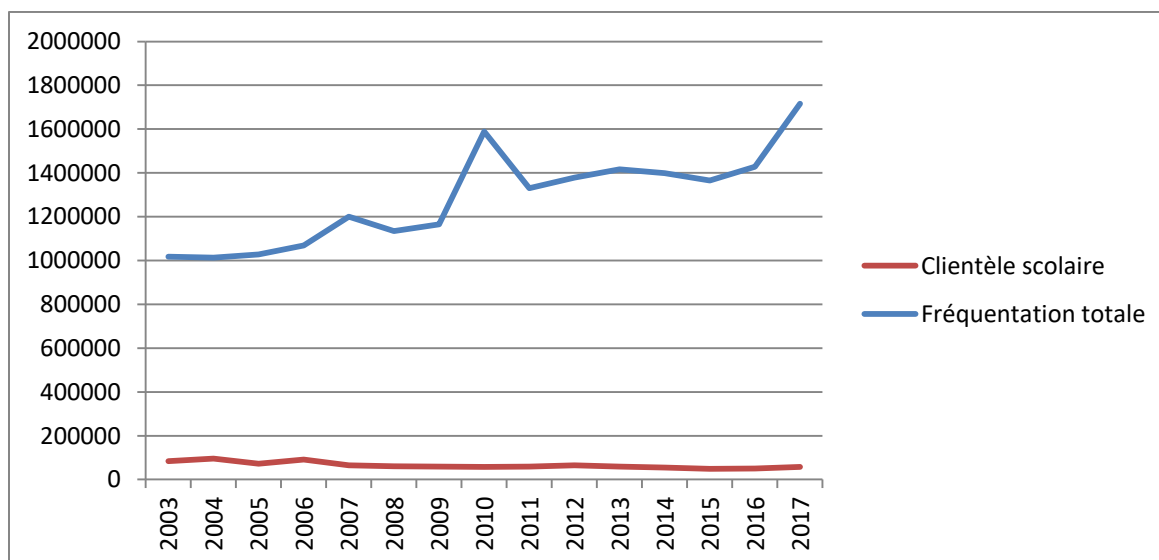
FRÉQUENTATION DES ARTS

En plus des subventions et des dons, le milieu culturel perçoit des revenus provenant de la vente de produits (œuvres, billets, etc.). Les statistiques à ce sujet varient grandement. Certaines sont maintenues à jour mensuellement, d'autres ne sont plus mises à jour depuis plusieurs années et certaines sont mises à jour à plusieurs années d'intervalle. Dans certains cas, il n'y a pas de données financières, seulement des données de fréquentation ou de vente en unité.

L'OCCQ publie régulièrement des données sur la fréquentation des institutions muséales, et ce, par région administrative. Une analyse des données pour la Montérégie montre une hausse de la fréquentation des institutions muséales dans la région de 20,2 % en 2017 (1 716 105 visiteurs) par rapport à 2016 (1 428 185 visiteurs). La fréquentation de 2017 marque d'ailleurs un nouveau sommet en dépassant la fréquentation de 2010 (1 588 556 visiteurs) (Figure 3).

Malheureusement, nous ne savons pas si cette hausse de fréquentation a été accompagnée d'une hausse des revenus d'exploitation. Certaines institutions muséales, comme les centres d'expositions, n'ayant tout simplement pas de tarif d'entrée, alors que d'autres offrent des périodes restreintes d'accès gratuit. Une hausse de fréquentation ne provoque donc pas nécessairement une hausse des revenus de billetterie.

Figure 3 : Fréquentation des institutions muséales de la Montérégie, 2003 à 2017



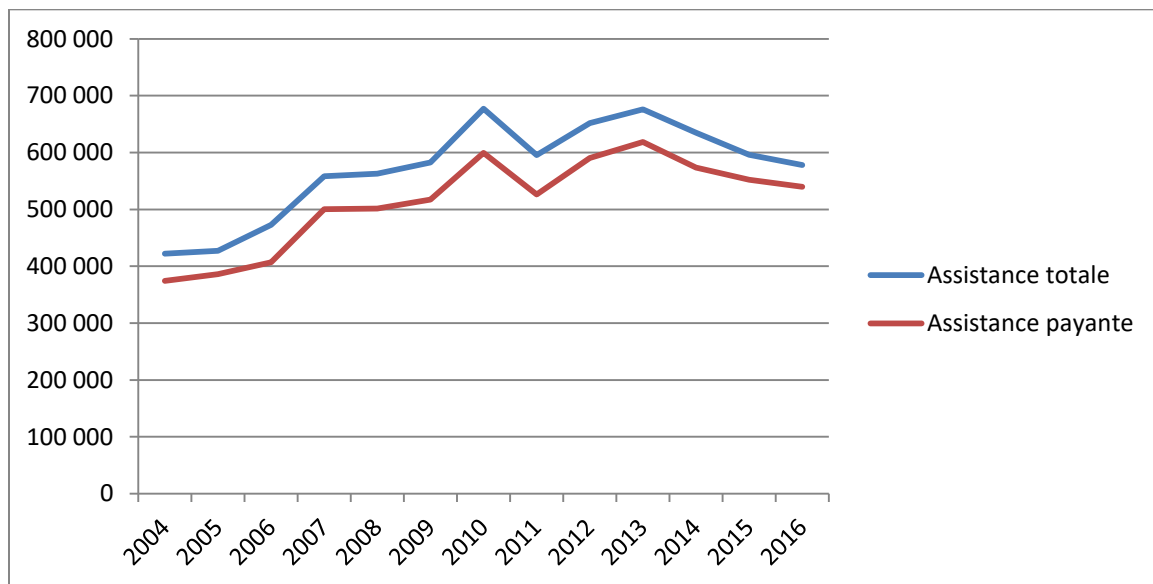
Source : OCCQ, 2018.

La fréquentation scolaire, quant à elle, a connu une légère hausse en 2017 (57 808 visiteurs), mais elle est encore nettement plus basse qu'en 2004 (95 733 visiteurs). Entre 2004 et 2017, la fréquentation scolaire des institutions muséales en Montérégie a subi une baisse de 39,6 %. Étant donné que la baisse de la population des 5-17 ans dans la région n'a été que de 5,1 % durant la même période et que la baisse de population de ce groupe d'âge à l'échelle du Québec

a atteint 5,9 %, la baisse de la population étudiante ne semble pas expliquer à elle seule la diminution de la fréquentation scolaire des institutions muséales montréalaises.

L'OCCQ publie aussi des données sur la fréquentation des salles de spectacles dans la région. Les dernières données datent de 2016 et montrent une tendance à la baisse de l'assistance totale et de l'assistance payante depuis 2013 (Figure 4).

Figure 4 : Fréquentation des salles de spectacles en Montérégie, 2004 à 2016

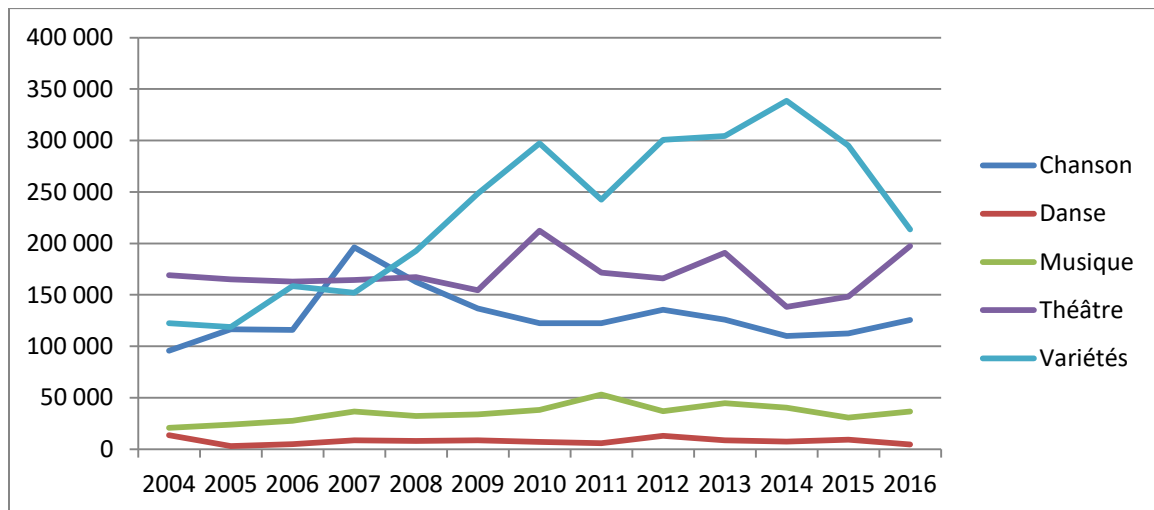


Source : OCCQ, 2017.

L'évolution de l'assistance se fait cependant différemment selon les disciplines. Alors que les variétés subissent une baisse particulièrement dramatique de leur assistance depuis 2014, le théâtre effectue, lui, une remontée (Figure 5). Pour la chanson, les choses vont moins bien depuis 2008, mais on remarque tout de même une très légère remontée en 2016.

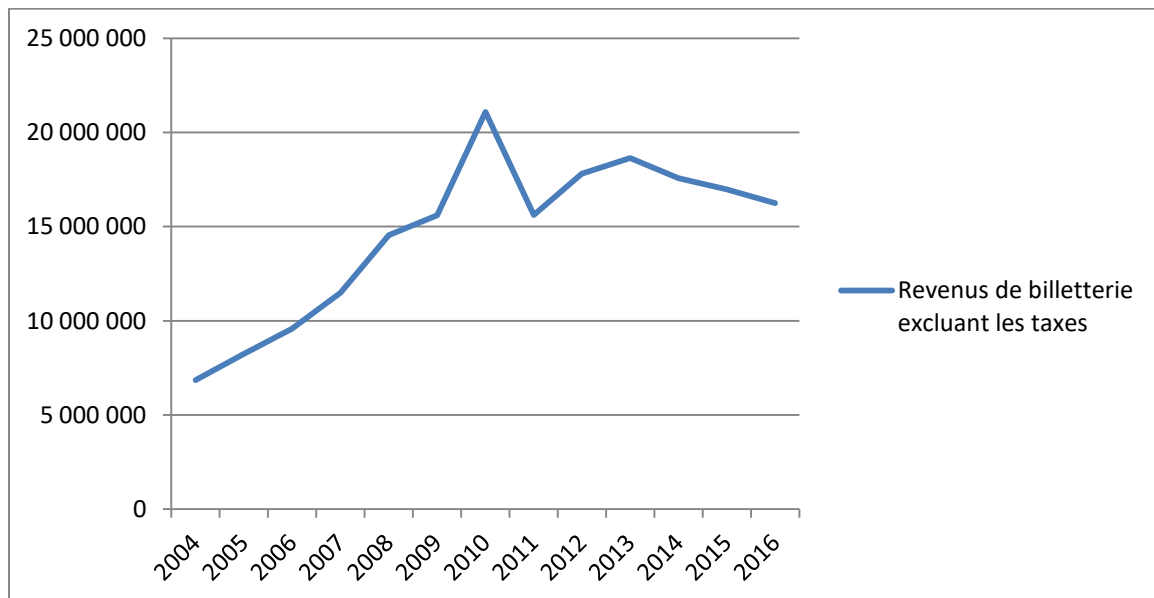
Tout comme l'assistance payante, les revenus de billetterie décroissent depuis 2013 (Figure 6). En 2016, ils étaient de 16 249 214 \$. L'analyse de l'évolution des revenus de billetterie montre aussi que l'année 2010 a été exceptionnelle en matière de revenus (21 084 889 \$), d'autant plus que, comme l'indique la Figure 4, il ne s'agit pas de l'année où l'assistance a été la plus élevée.

Figure 5 : Fréquentation des salles de spectacles par discipline en Montérégie, 2004 à 2016



Source : OCCQ, 2017.

Figure 6 : Revenus des représentations payantes en arts de la scène en Montérégie, 2004 à 2016



Source : OCCQ, 2017.

L'enquête sur les pratiques culturelles du MCC peut aussi nous permettre de créer le portrait de certaines des habitudes de consommation de produits culturels chez la population de 15 ans et plus de la Montérégie. Comme mentionné précédemment, les données de 2014 n'étant valables que pour l'échantillon, nous nous rabattons sur les données de 2009 qui sont plus fiables.

En ce qui a trait à la lecture, 59,7 % des répondants de cette enquête ont mentionné lire les journaux hebdomadaires régionaux ou communautaires toutes les semaines ou presque (en version papier ou sur Internet). Le taux provincial était de 52,5 %. Seulement 13,9 % de la population montérégienne interrogée a répondu ne jamais les lire, contre 19,2 % pour la

province. Pour ce qui est des livres, 85,5 % des Montérégiens ont indiqué en lire. Parmi ceux-ci, 63,4 % avaient lu au moins un livre québécois au cours des douze derniers mois.

La très grande majorité des répondants de la région ont dit écouter de la musique (97,9 %) et 48 % de ceux-ci ont répondu qu'ils écoutaient souvent de la musique québécoise. Seulement 6,7 % des Montérégiens qui écoutent de la musique n'écoutent jamais de musique québécoise, ce qui est plus bas que le taux provincial de 7,2 %.

Le Tableau 16 présente les données par type de lieu culturel fréquenté pour la Montérégie et pour le Québec, dans les douze mois qui précédaient le sondage de 2009. Ce tableau révèle que si certains lieux peuvent compter sur environ la moitié de la population ou même plus parmi leur public (librairies, bibliothèques, sites historiques), d'autres ont un public beaucoup plus restreint. Les musées, les galeries d'art et les centres d'exposition ont joint environ 30 % de la population durant cette période, tandis que les centres d'histoire ont joint environ 15 % de la population de la région (Tableau 16).

Tableau 16 : Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant fréquenté au moins une fois un type de lieu culturel dans les douze mois précédents le sondage de 2009

Lieux	Montérégie	Québec
Bibliothèque municipale	51,4 %	51,4 %
Site historique ou monument du patrimoine	47,9 %	46,1 %
Centre d'archives ou de documentation sur l'histoire ou la généalogie	15,6 %	14,7 %
Librairie	69,4 %	65,6 %
Galerie d'art commerciale	26,2 %	29,3 %
Musée d'art	31,7 %	33,4 %
Musée autre que d'art	36,3 %	34,7 %
Centre d'expositions artistiques ou centre d'interprétation du patrimoine	30,6 %	31,6 %

Source : Garon, 2011, compilation de Culture Montérégie.

Évidemment, rien n'indique que les lieux fréquentés se trouvaient eux aussi dans la région. Il est plutôt probable que ce soit le cas pour les bibliothèques municipales, celles-ci nécessitant généralement un abonnement réservé aux citoyens, mais les autres types de lieux pourraient facilement être situés à Montréal ou dans d'autres régions.

Les données sur la fréquentation des institutions muséales présentées dans la Figure 3 indiquent que cette fréquentation surpasse parfois la taille de la population de la région, ce qui laisse supposer que ces institutions attirent du public de l'extérieur de la région ou que les mêmes Montérégiens font plus d'une visite par année. Il est probable qu'il s'agisse en fait d'un peu des deux, mais il nous est impossible de dire dans quelle proportion.

L'étude de 2009 indique que 30,6 % de la population de 15 ans et plus de la Montérégie avait acheté une œuvre de métiers d'art ou d'artisanat au cours des douze mois précédents le sondage. Dans le cas d'une œuvre d'art, il s'agissait de 11,4 %. En moyenne, les Montérégiens

avaient dépensé 409,66 \$ pour l'achat de ces œuvres (œuvres d'art, des métiers d'art ou d'artisanat).

ÉCONOMIE DES ARTS

Ces divers facteurs externes font partie du système économique de la culture. D'après Abbing, « les arts ont les pieds bien ancrés à la fois dans le domaine des dons et dans celui du marché »⁵⁰ (Abbing, 2002, p. 40). Dans ce cas-ci, le domaine des dons inclut aussi tout ce qui s'appelle subvention, bourse, crédit d'impôt, etc., donc tout ce qui se rapporte au soutien étatique de la culture. De même, pour Mairesse et Rochelandet, l'économie de la culture doit être pensée en tenant compte du marché et des pouvoirs publics, mais aussi en tenant compte de la « logique du don » (Mairesse, 2015).

Ces facteurs externes sont aussi reconnus comme étant les trois principales sources de revenus des OBNL culturels : revenus privés, soit ceux provenant de la philanthropie, revenus commerciaux, soit ceux provenant des opérations (ventes, billetterie, etc., donc, le marché) et revenus publics ou, autrement dit, les subventions (Courchesne, 2014).

Lors de la crise économique de 2008, les revenus privés ont subi la diminution la plus importante, tandis que les revenus d'exploitation ont connu des baisses variables (Courchesne, 2009). Comme nous l'avons déjà vu, les organismes de plus grande taille sont généralement ceux qui recueillent le plus de revenus privés, il n'est donc pas étonnant qu'ils aient été les plus frappés par la crise économique (Courchesne, 2009). Ce sont aussi les plus gros organismes qui détiennent généralement un fonds de dotation, fonds dont les revenus sont très touchés par une crise économique.

Le financement public permettrait une plus grande stabilité pour le milieu culturel lors d'une crise économique. En effet, une structure de revenus qui dépend moins des revenus privés et des revenus d'exploitation serait un peu moins ébranlée par une telle situation (Courchesne, 2009), du moins tant que le financement public est maintenu.

Dans une situation de baisse de revenu, les organismes ont indiqué que le gel des salaires et l'arrêt de l'embauche, même dans le cas de postes vacants, étaient des solutions envisagées (Courchesne, 2009). Ces solutions visent donc directement les travailleurs culturels. Les autres solutions, « la réduction des activités et des ajustements à la programmation » (Courchesne, 2009, p. 5), constituent des solutions qui perturbent non seulement les travailleurs culturels, mais également les artistes (diminution du nombre d'expositions, réduction du nombre de comédiens embauchés pour une pièce de théâtre, etc.).

Une étude de Conference Board of Canada (2009) a d'ailleurs chiffré l'impact de la crise économique de 2008 sur le nombre d'emplois dans le secteur culturel, de même que sur les revenus d'emploi (Tableau 17). On y constate des baisses pour tous les groupes professionnels,

⁵⁰ [...] the arts have a strong footing in both the gift sphere and the market sphere (Abbing, 2002, p. 40).

mais les baisses de revenus sont plus marquées pour les professions liées à la création et à la production artistique, tandis que les baisses d'emploi sont plus marquées pour les professions de la fabrication, suivies par le groupe des gestionnaires culturels, puis par les professions techniques et opérationnelles, pour qui le taux d'emploi a reculé de plus de 3 % (Tableau 17).

D'après une étude d'ArtExpert portant sur les organismes recevant un soutien financier du CALQ, « [I] es emplois sont le maillon le plus fragile du modèle d'affaires des organismes à l'étude » (ArtExpert, 2016, p. ii). De fait, 9 emplois sur 10 seraient des emplois temporaires, ne laissant qu'un maigre 10 % d'emplois permanents. L'étude a aussi constaté que les ressources humaines étaient les premières coupées lorsqu'il y avait une baisse de revenus. Ce qui semble bien s'être produit à la suite de la crise économique de 2008.

Tableau 17 : Impact de la récession mondiale sur l'emploi et sur les revenus moyens dans le secteur culturel canadien

Groupes professionnels	Impact en 2009 sur l'emploi	Impact en 2009 sur les revenus réels moyens d'emploi
Professions liées à la création et à la production artistique	-1,2 %	-3,5 %
Professions de la collection et de la conservation du patrimoine	-0,6 %	-0,4 %
Gestion de la culture	-3,9 %	-0,9 %
Professions techniques et opérationnelles	-3,3 %	-1,5 %
Professions de la fabrication	-4,1 %	-0,7 %
Total du secteur culturel	-2,3 %	-2,2 %

Source : Conference Board du Canada, 2009, p. 20 et 21.

Pourtant, les artistes et travailleurs culturels, en plus d'être au cœur de tout ce qui est produit par le milieu culturel, sont aussi des philanthropes de la culture. D'après Abbing (2002), le milieu culturel est très fortement subventionné de l'intérieur. Dans le cas des artistes, c'est souvent le second emploi (ou parfois le revenu du conjoint) qui subventionne le travail artistique. Dans le cas des travailleurs culturels, le fait d'accepter un emploi sous-payé dans le secteur culturel subventionne le secteur d'une certaine façon. Sans compter le bénévolat, plus ou moins volontaire, qu'effectuent les artistes et les travailleurs culturels.

Pourquoi alors accepter ces conditions ? Il semble qu'une partie de la réponse se trouve dans les récompenses autres que financières. L'auteure Monique Proulx disait lors de son allocution *Cet état d'esprit qu'est la richesse*, donnée dans le cadre de l'atelier sur les conditions de vie des créateurs d'aujourd'hui, durant le Forum sur la création littéraire au Québec tenu en 2011 par le CALQ : « Débarrasse-toi du souci d'argent, pour garder ta liberté, la liberté d'écrire l'œuvre qui ne paie pas. [...] Chéris le temps comme ton seul luxe essentiel. Les autres auront du *cash* et des vacances à Cuba, toi tu auras du temps. Les autres seront bien plus pauvres que toi » (Proulx, 2011). Il s'agit ici d'un exemple parmi tant d'autres possibles que, dans le milieu culturel, l'argent n'est souvent pas placé au sommet de l'échelle des valeurs.

Le rôle de l'État dans tout ceci ne se limite pas au soutien financier. L'État a aussi un rôle de législateur. Par exemple, au Canada, la Loi sur le statut de l'artiste est composée de deux parties. La première s'intitule « Déclaration et politique sur le statut de l'artiste », on y reconnaît le statut des artistes dans la société et on leur accorde certains droits. La deuxième partie, beaucoup plus longue, vise à encadrer les relations professionnelles entre les artistes et les producteurs⁵¹.

Nous avons déjà aussi parlé de la Loi sur les normes du travail, qui assure une protection minimale au travailleur salarié. Il existe également au Québec deux lois importantes pour les artistes : la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (S-32.01⁵²) et la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (S-32.1⁵³).

Cette deuxième loi comporte l'obligation pour les producteurs de négocier des ententes collectives avec les associations d'artistes reconnues, telle l'UDA. Bien que la loi reconnaisse aux artistes un statut de travailleurs autonomes, les associations négocient collectivement des ententes qui comportent, entre autres, des clauses de rémunération et de protection sociale minimales (Legault, 2011). Legault et d'Amours affirment que tous les artistes qui sont assujettis à cette loi ont ainsi accès à une forme de « citoyenneté au travail », ce qui n'est généralement pas le cas des travailleurs autonomes. Les ententes collectives n'éliminent pas non plus la possibilité de la négociation individuelle, les artistes plus populaires pouvant toujours négocier une rémunération plus élevée (*star system*).

Les lois sur les droits d'auteur font aussi partie du rôle de législateur que l'État exerce dans l'économie des arts. Au Canada, celle-ci a été modifiée pour la dernière fois en 2012, mais des changements devraient y être apportés d'ici quelque temps, puisqu'elle est présentement en révision. L'un des effets des changements apportés en 2012 a fait en sorte que des institutions d'enseignement ont cessé de payer des droits de reproduction à Copibec, organisme chargé de la gestion collective des droits de reproduction des auteurs et des maisons d'édition⁵⁴. En général, les lois sur le droit d'auteur ont favorisé l'apparition d'intermédiaires qui perçoivent et redistribuent ces droits⁵⁵ (Mairesse, 2015).

Ces droits varient selon les disciplines et les supports. Dans le cas du livre, la proportion du prix de vente qui revient à l'auteur est généralement de 10 %. Selon l'UNEQ, environ 30 % vont à l'éditeur, 20 % au distributeur et 40 % au libraire⁵⁶. L'auteur gagne alors 1 \$ pour chaque livre qui se vend 10 \$ en librairie.

⁵¹ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-19.6/page-1.html>.

⁵² <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-32.01>.

⁵³ <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-32.1>.

⁵⁴ L'organisme gère aussi les droits de reproductions d'image, droits qui sont dus, par exemple, aux artistes en arts visuels qui voient une de leurs œuvres reproduite dans un journal.

⁵⁵ Copibec, SOCAN, SODRAC, etc.

⁵⁶ <https://www.uneq.qc.ca/question/la-remuneration-dun-auteur-comment-et-combien/>.

Dans le cas de la musique, les revenus de copie privée sont désormais presque nuls. Mis en place en 1998 pour compenser les copies privées faites sur cassettes et CD, ces revenus provenaient de redevances perçues sur la vente des supports enregistrables vierges (cassettes, CD). Mais la perception de ces redevances ne s'est pas étendue aux appareils numériques (iPod, téléphones intelligents, ordinateurs, disques durs externes). Étant donné que la vente de cassettes et CD vierges a beaucoup diminué, les redevances ont chuté d'environ 93 % en treize ans, passant de 37,4 millions en 2004 à 2,6 millions en 2016 (Bourgault-Côté, 2017).

Les ventes de disques ont aussi considérablement chuté depuis le sommet des années 90. L'arrivée du MP3 a sonné la fin de l'âge d'or des ventes de disques. De nouvelles plateformes uniquement numériques ont fait leur apparition (Pandora, Spotify, etc.). Pour plusieurs de ces plateformes, la musique n'est qu'un produit d'appel : un moyen d'attirer le consommateur pour obtenir ce qui a réellement de la valeur, leurs informations personnelles et habitudes de consommation, que ces entreprises monnaient ensuite aux publicitaires⁵⁷.

Aux États-Unis, la portion des revenus de l'industrie musicale qui revient aux artistes était d'un maigre 12 % en 2017, une hausse cependant par rapport aux 7 % de l'an 2000. Le changement survient par contre grâce aux revenus de spectacles, et non pas aux revenus de diffusion en continu (*streaming*) de toutes sortes. L'une des raisons serait tout simplement que certains intermédiaires, particulièrement les maisons de disques, sont peu impliqués dans le marché des spectacles. La hausse des revenus de spectacles favorise donc un peu plus les artistes (Citigroup, 2018). La situation semble similaire au Québec où les artistes de la musique doivent maintenant compter sur les revenus de spectacles pour vivre, les revenus de ventes de musique ayant fondu comme neige au soleil. Une situation qui rend plus difficile la pratique artistique, mais aussi tout l'aspect de la production de contenu musical.

De façon générale, les géants d'Internet sont très friands de contenu culturel : Amazon, Google (incluant YouTube), Apple, etc., tous sont très actifs en diffusion et ventes de contenu culturel. Mais, certaines stratégies utilisées pour obtenir et rendre disponible ce contenu sont, pour le moins, douteuses. Google a particulièrement l'habitude d'utiliser une stratégie de type : « agir sans autorisation, s'imposer et négocier ensuite... » (Mairesse, 2015, p. 198)

Néanmoins, ces plateformes permettent à certaines œuvres, qui auraient autrefois simplement disparu des tablettes, de demeurer accessibles et d'être (re) découvertes. Elles contribuent aussi à la découverte de certains artistes, simplifient l'autoproduction et l'autoédition. De nouveaux outils sont apparus qui, dans certains cas, rendent la pratique et la consommation de l'art beaucoup plus accessible. Alors qu'il fallait jadis payer le gros prix pour de l'équipement vidéo, il ne faut plus aujourd'hui que son téléphone intelligent pour réaliser une vidéo qu'il est ensuite facile de diffuser immédiatement sur plusieurs plateformes (Facebook, YouTube...).

Nous ne pouvons ici entrer dans les détails de l'économie de la culture, ni même de tous les changements apportés par l'arrivée des technologies de l'information et de la communication

⁵⁷ Documentaire *La musique à tout prix* (Laurence, 2016).

(TIC). Mais, il est clair que tous les marchés de la culture sont en bouleversement. Ceux dont les œuvres sont les plus faciles à numériser et à diffuser en masse sont ceux qui sont touchés de manière évidente, mais même les musées en font les frais (sites Internet de plus en plus complexes, visites virtuelles, photographies numériques des objets de collection et maintenant leur numérisation 3D, etc.).

CONCLUSION

Nous n'avons pu faire ici qu'un bref tour des conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels et des facteurs qui les influencent. Chacun d'entre eux aurait pu faire l'objet d'une longue analyse. Nous avons cependant pu constater que les conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels se caractérisent par certains aspects négatifs : rémunération plus basse que dans les autres secteurs en moyenne, malgré un niveau d'éducation élevé ; grande charge de travail ; peu d'emploi à temps plein ; peu d'accès à la protection sociale et aux avantages sociaux ; nécessité d'avoir plus d'un emploi, etc.

En Montérégie, les facteurs externes qui peuvent influencer ces conditions socioéconomiques laissent voir que le financement provenant de l'administration publique québécoise n'atteint toujours pas celui de la majorité des autres régions en dollars par habitant. Les annonces de hausses budgétaires en culture faites lors du lancement de la politique culturelle permettront peut-être d'améliorer cette situation, mais cela reste encore à voir.

Les organismes dépendent trop souvent de nombreux bénévoles pour arriver à fonctionner. Certains n'opérant d'ailleurs que grâce à des bénévoles, étant incapables de payer des employés. Pour ce qui est du financement privé (dons et commandites), les petits organismes ont bien du mal à tirer leur épingle du jeu. En outre, cette source de financement tend à disparaître lors de crises économiques.

De plus, les revenus du milieu dépendent en partie de décisions politiques, notamment des lois régissant le droit d'auteur et leur application. Dans certains cas, des changements récents sont venus miner des revenus déjà peu élevés.

Le numérique vient aussi bouleverser la donne : la venue des grands joueurs Internet (Amazon, Apple, Google), friands de contenu culturel, mais peu enclins à vouloir rémunérer les artistes occasionne des changements à l'écosystème culturel.

Une chose est certaine, il y a encore beaucoup de travail à faire afin d'améliorer les conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels. Il nous semble essentiel d'effectuer une réflexion approfondie sur le sujet. Sur quels aspects pouvons-nous agir ? Devons-nous faire de la représentation ? Si oui, auprès de qui et sur quel sujet ? L'accent doit-il être mis sur les conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels ou devrions-nous joindre nos efforts à ceux de tous les travailleurs atypiques ? Le précédent gouvernement avait aussi annoncé dans la politique culturelle vouloir travailler sur les conditions socioéconomiques des

artistes, ce souhait sera-t-il maintenu par le nouveau gouvernement ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais nous garderons l'œil ouvert.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBING, Hans (2008) *Why are Artists Poor? The Exceptional Economy of the Arts*. Amsterdam University Press, Amsterdam, 368 pages. [En ligne]
<http://oapen.org/download?type=document&docid=340245>.
- ABOUBACAR, Saïd (2007), *La rémunération des concepteurs en théâtre au Québec de 2004 à 2006*, CQT, 26 pages. [En ligne]
http://www.cqt.ca/documentation/socio_economiques/files/369/Remuneration_concepteurs.pdf.
- ARTEXPERT.CA (2016), *Portrait du soutien financier gouvernemental aux organismes en arts et lettres au Québec*, MCC, 56 pages. [En ligne]
<https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/PortraitSoutienFinancierGouvernementalOrganismesArtsLettres.pdf>.
- BÉDARD, Pascale (2014), *L'art en pratique : éthos, condition et statut social des artistes en arts visuels au Québec et en Belgique francophone*, Thèse, UQAM, 362 pages. [En ligne]
<http://www.archipel.uqam.ca/7122/1/D2768.pdf>.
- BÉLANGER, Paul (2011), « Les conditions de vie des créateurs aujourd'hui », présentation lors du Forum sur la création littéraire au Québec, CALQ.
- BELLAVANCE, Guy (2005), *Les conditions de pratique des artistes en arts visuels : rapport d'enquête : phase I, 2^e édition*, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, culture et société, Montréal, 180 pages. [En ligne] http://espace.inrs.ca/2730/1/RapportRAAV_IP_GB_050126.pdf.
- BELLAVANCE, Guy et Saïd Aboubacar (2008), *La rémunération dans le secteur théâtral au Québec. Une étude des contrats entre les membres de l'Union des artistes et trois associations de producteurs de théâtre entre 2004 et 2006*, pour le Conseil québécois du théâtre, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 28 pages. [En ligne] <http://www.inrs.ca/sites/default/files/u17/Remuneration.pdf>.
- BLAIS-POULIN, Charles-Éric (2017), « L'envers de la scène » dans *La Presse*, 19 avril 2017. [En ligne]
<http://www.lapresse.ca/arts/musique/201704/19/01-5089791-lenvers-de-la-scene.php>.
- BOURGAULT-CÔTÉ, Guillaume (2017), « Les droits de copie privée en chute libre » dans *Le Devoir*, 11 octobre 2017. [En ligne] <https://www.ledevoir.com/culture/510054/droits-d-auteur>.
- BOURGIE, Pierre, président (2013), *Rapport du groupe de travail sur la philanthropie culturelle — Vivement, pour une culture philanthropique au Québec !*, Québec, 106 pages. [En ligne]
<https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/rapport-philantropie-culturelle-06-2013-fr.pdf>.
- CARON, Catherine (2011), « La réalité des artistes » dans *Relations*, numéro 748, mai 2011. [En ligne]
<http://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/la-realite-des-artistes/>.
- CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, *L'art de s'investir en culture : guide à l'intention des gens d'affaires*, 35 p. [En ligne]
http://www.ccmq.ca/documents/divers/guideInvestirCulture2011_fr.pdf.

CITIGROUP (2018), *Putting the Band Back Together—Remastering the World of Music*, 88 pages. [En ligne] <https://www.todalamusica.es/files/Citi-GPS.pdf>.

COMEAU, Yvan (2014), « Caractère et dynamiques de la culture philanthropique au Québec » dans Institut Mallet, *Culture philanthropique : visages et transformations. Actes du Sommet, Éléments de synthèse et perspectives d'avenir*, 234 pages. [En ligne] https://institutmallet.org/wp-content/uploads/ActesduSommet_Final_WEB.pdf

CONFERENCE BOARD DU CANADA (2010). *Étude sur les RH dans le secteur culturel 2010 : Tendances et enjeux des ressources humaines dans le secteur culturel*, Ottawa, Conseil des ressources humaines du secteur culturel, 235 pages.

CONFERENCE BOARD DU CANADA (2010), *Impact de la récession mondiale sur l'économie créative du Canada en 2009*, Conseil des ressources humaines du secteur culturel, 34 pages.

CONSEIL DE LA CULTURE DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (2011), *Situation des artistes en mi-carrière et chevronnés — Consultation sur la pratique artistique et l'évolution de la carrière : Rapport*, 15 Pages. [En ligne] <http://www.culture-quebec.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2015/04/Rapport-situation-des-artistes-final.pdf>.

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL (2018), « Glossaire 2018-2019 », 7 pages. [En ligne] https://www.artsmontreal.org/media/artistes/aide/financement/transitoire/Glossaire_VF.pdf.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2004), « Impact des sommes additionnelles au Conseil des arts et des lettres du Québec sur les conditions de création, de production et de diffusion », *Constats du CALQ*, numéro 7, juin 2004, 29 pages.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2012), *Bilan du Forum sur la création littéraire au Québec*, 60 pages. [En ligne] https://www.calq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/calq_forumlitterature_bilan2012.pdf.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL et Mercer (Canada) limitée (2018), *Étude nationale sur la rémunération 2017 — Gestion et administration des organismes artistiques sans but lucratif*, 91 pages. [En ligne] <http://www.crhsculturel.ca/research/compensation/CompStudy17FR.pdf>.

COURCHESNE, André et Johanne TURBIDE (2009), *L'Économie des arts en temps de crise*, HEC Montréal, 48 pages. http://www.hec.ca/nouvelles/2009/economie_des_arts_en_temps_de_criseFinal.pdf.

COURCHESNE, André et al. (2014), « The impact of the recent economic crisis on the arts », présentation à International Conference on Cultural Economics, 19 pages. [En ligne] https://editorialexpress.com/cgi-bin/conference/download.cgi?db_name=ACEI2014&paper_id=110.

CRUSTIN, Bernard (2011), *Synthèse du rapport d'enquête sur le vécu et les besoins du milieu du conte au Québec*, RCQ, 16 pages. [En ligne] <http://conte.quebec/sites/default/files/pieces-jointes/syntheseraprcq.pdf>.

D'AMOURS, Martine et Marie-Hélène Deshaies (2012), *La protection sociale des artistes et autres groupes de travailleurs indépendants : analyses et modèles internationaux – Cadre d'analyse et synthèse des résultats*, Université Laval, 66 pages. [En ligne]

https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Protection_sociale_artistes_Cadre_analyse_synthese.pdf

D'AMOURS, Martine (2013), « Travail et représentation collective dans l'économie de la création : le cas des artistes interprètes » dans *Vie économique*, volume 4, numéro 4, juin 2013. [En ligne]

http://www.eve.coop/mw-contenu/revues/19/184/RVE_vol4_no4_D'Amours.pdf.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (2014), *Guide des taux de salaires selon les professions (CNP) Montérégie*, mis à jour 20 mars 2014, 50 pages.

FORTIER, Francis (2014), « Le travail des artistes au Québec est-il payé à sa juste valeur ? », Note socio-économique, IRIS, 13 Pages. [En ligne] <https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Note-Culture-WEB.pdf>.

FOURNIER, Marilyne (2018), cahier de recherche - portraits régionaux des bénévoles et du bénévolat, Réseau de l'action bénévole du Québec, 52 pages. [En ligne]

http://www.rabq.ca/admin/incoming/20180618151309_rapport.pdf.

GAGNÉ, Emmanuelle et Vincent Martineau (2017), *Le système philanthropique des fondations et organismes sans but lucratif de la province de Québec*, Institut Mallet, 29 pages. [En ligne]

<http://institutmallet.org/wp-content/uploads/RAPPORT-PROV-QU%C3%89BEC.pdf>.

GAGNON, Marie-Eve (2009), *Rideau de verre - auteures et scènes québécoises - portrait socio-économique*, AQAD, 70 pages. [En ligne]

http://www.aqad.qc.ca/client_file/upload/pdf_word/archives_infolettres/rideau_de_verre.pdf.

GARON, Rosaire (2011), *Les pratiques culturelles au Québec en 2009 en région et dans les municipalités*, Direction de la planification stratégique et de l'évolution organisationnelle, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 260 pages. [En ligne]

https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=3355&tx_lesecrits_pi1%5Bsword%5D=pratiques%20culturelles%20territoire%202009&tx_lesecrits_pi1%5Bposted%5D=1&tx_lesecrits_pi1%5Bpage%5D=4&tx_lesecrits_pi1%5Becrit%5D=614&cHash=6a7a9eb723d8f8a0cc4b4bbba05f3959.

GAUTHIER, Amélie et Joannie Douville (2018), « CNESST : trois éléments clés que tout professionnel de la danse devrait connaître », *Actualités RQD*, 1^{er} novembre 2018. [En ligne]

<https://www.quebecdanse.org/actualite/nouvelle/cnesst-trois-elements-cles-que-tout-professionnel-de-la-danse-devrait-connaître-635>.

GAUTHIER, Bertrand (2011), « Pourquoi est-ce si difficile de vivre de ses droits d'auteur au Québec ? », présentation lors du Forum sur la création littéraire au Québec, CALQ.

HILL, Kelly (2014 a), « Artistes et travailleurs culturels dans les provinces et territoires du Canada, Fondé sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et l'Enquête sur la population active », *Regards statistiques sur les arts*, volume 12, numéro 3, 66 pages. [En ligne]

https://conseildesarts.ca/-/media/Files/CCA/Research/2014/10/10/Artistes_CW_provinces2011_FR.pdf.

- HILL, Kelly (2014b), « Profil statistique des artistes et des travailleurs culturels au Canada, Fondé sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et l'Enquête sur la population active », *Regards statistiques sur les arts*, volume 12, numéro 2, 55 pages. [En ligne] http://www.hillstrategies.com/sites/default/files/Artistes_TC_Canada2011.pdf.
- HILL, Kelly (2016), *Les bénévoles et donateurs des organismes artistiques et culturels du Canada en 2013*, *Regards statistiques sur les arts*, volume 13, numéro 3, Hill Stratégies, 40 pages. [En ligne] http://www.hillstrategies.com/sites/default/files/Benevoles_donateurs2013.pdf.
- INSTITUT FRASER, *Generosity in Canada and the United States: The 2010 Generosity Index*, 2010, 10 pages. [En ligne] <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/generosity-index-2010.pdf>.
- INSTITUT FRASER, *Generosity in Canada and the United States: The 2017 Generosity Index*, 2017, 14 pages. [En ligne] https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/generosity-in-canada-and-the-united-states-the-2017-generosity-index_0.pdf.
- INSTITUT MALLET (2014). *Culture philanthropique : visages et transformations. Actes du Sommet, Éléments de synthèse et perspectives d'avenir*, 234 pages. [En ligne] https://institutmallet.org/wp-content/uploads/ActesduSommet_Final_WEB.pdf.
- LAFOREST, Rachel (2011), « L'étude du tiers secteur au Québec : comment saisir la spécificité québécoise ? », *Politique et Sociétés*, volume 30, numéro 1, pages 43-55. [En ligne] : <https://www.erudit.org/fr/revues/ps/2011-v30-n1-ps1820429/1006058ar.pdf>.
- LAURENCE, Dominique (2016), *La musique à tout prix*, documentaire, Télé-Québec, 52:18 minutes. [En ligne] <http://www.telequebec.tv/documentaire/la-musique-a-tout-prix/>.
- LEGAULT, Marie-Josée et Martine D'Amours (2011), « Représentation collective et citoyenneté au travail en contexte de projet » dans *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 66, n° 4, p. 655-677. [En ligne] <http://id.erudit.org/iderudit/1007638ar>.
- LÉGER MARKETING (2007), *Étude auprès des auteurs dramatiques du Québec*, Association québécoise des auteurs dramatiques, 14 pages. [En ligne] http://www.cqt.ca/documentation/socio_economiques/files/371/AQAD_etude_auteurs_dram.pdf.
- LÉVESQUE, Benoît (2014), « Éléments de synthèse et perspectives d'avenir pour la philanthropie : un système et une culture plurielle » dans Institut Mallet, *Culture philanthropique : visages et transformations Actes du Sommet, Éléments de synthèse et perspectives d'avenir*, 234 pages. [En ligne] http://institutmallet.org/wp-content/uploads/ActesduSommet_Final_WEB.pdf.
- MAIRESSE, François et Fabrice Rochelandet (2015), *L'économie des arts et de la culture*, Armand Colin, 272 pages.
- McANDREW, Clare et Cathie McKimm (2010), *The Living and Working Conditions of Artists in the Republic of Ireland and Northern Ireland*, Arts Council of Northern Ireland and Arts Council of Ireland, 208 pages. [En ligne] http://www.artscouncil.ie/uploadedFiles/LWCA_Study_-_Final_2010.pdf.

McNEIL, Natalie et al. (2007), *Les conditions socioéconomiques des concepteurs de théâtre au Québec*, Conseil québécois du théâtre, 25 pages. [En ligne] http://www.cqt.ca/documentation/socio_economiques/files/370/Conditions_socioeconomiques_des_concepteurs.pdf.

MERCADEX INTERNATIONAL INC. (2002), *Le reflet de notre avenir : une étude des questions sur les ressources humaines dans le secteur culturel au Canada – constats et recommandations*, Conseil des ressources humaines du secteur culturel, 49 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2004), *Pour mieux vivre de l'art — Cahier des propositions*, 26 pages. [En ligne] <https://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/cahier-propositions.pdf>.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2016), « Enquête sur les pratiques culturelles au Québec 2014 — Faits saillants de l'Enquête » dans *Survol*, bulletin de la recherche statistique, numéro 27, mars 2016, 57 pages. [En ligne] <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Survol27.pdf>.

NEIL, Garry (2010), *Prestations spéciales de l'assurance-emploi pour les travailleuses et travailleurs autonomes — Incidence sur les artistes et travailleurs culturels*, CRHSC, 14 pages. [En ligne] http://www.cqt.ca/documentation/socio_economiques/files/517/CHRC-El-report-self-employed-fr.pdf.

NICOLAS-LE STRAT, Pascal (1999), *Une sociologie du travail artistique : artistes et créativité diffuse*, Harmatthan, [En ligne] http://www.le-commun.fr/uploads/ePub/Pascal_Nicolas-Le_Strat-Une_socologie_du_travail_artistique.epub.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2018), Tableau statistique « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine, le secteur d'activité et la région administrative, Québec », Institut de la statistique du Québec, 15 novembre 2018. [En ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/provincial/depense_domaine_region.htm.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2018), Tableau statistique « Fréquentation des institutions muséales répondantes selon le type d'institution, données annuelles, par région administrative (RA) et pour l'ensemble du Québec », Institut de la statistique du Québec, 23 mars 2018. [En ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/patrimoine-musees-archives/institutions-museales/freq_ra-annuelles.htm.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2017), Tableau statistique « Statistiques par genre de spectacle payant en arts de la scène selon la provenance et la taille de la salle, régions administratives et ensemble du Québec », Institut de la statistique du Québec, 15 septembre 2017. [En ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/arts-scene/frequentation-spectacles/representations_provenance_annuelle.html.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2010), Tableau statistique « Statistiques principales des établissements à but non lucratif du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives selon la région administrative, Québec », Institut de la statistique du Québec, 8 juillet 2010. [En ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/patrimoine-musees-archives/stat_principale.htm.

PATRIMOINE CANADIEN (2016), *Enquête du gouvernement du Canada sur les établissements du patrimoine : 2015*, 26 pages. [En ligne] http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/pch/CH1-32-2015-fra.pdf.

PELLETIER, Mélissa (2016), « Ton art/Ta job : “Je me rappelle très bien de rouler mes cennes noires” - Julie Beauchemin », dans *Le Huffington Post Québec*, 1^{er} décembre 2016. [En ligne] http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/12/01/ton-art-ta-job-julie-beauchemin- n_10972388.html.

PELLETIER, Mélissa (2016), « Ton art/Ta job : “Quand il te reste 22 dollars dans ton compte...” - Fab de Random Recipe », dans *Le Huffington Post Québec*, 21 novembre 2016. [En ligne] http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/11/21/ton-art-ta-job-fab-random-recipe- n_10964952.html.

PELLETIER, Mélissa (2016), « Ton art/T a job : “Les gens ne réalisent pas que tu ne gagnes pas ta vie comme comédien” - Mathilde Lavigne », dans *Le Huffington Post Québec*, 24 novembre 2016. [En ligne] http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/11/24/ton-artta-job-mathilde-lavigne n_10973792.html.

PELLETIER, Mélissa (2016), « Ton art/Ta job : “Je m’amuse à dire qu’on gagne notre survie” - Nicolas Letarte », dans *Le Huffington Post Québec*, 28 novembre 2016. [En ligne] http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/11/28/ton-art-ta-job-nicolas-letarte- n_11072842.html.

PROULX, Monique (2011), « Cet état d’esprit qu’est la richesse », présentation lors du Forum sur la création littéraire au Québec, CALQ.

PROVENÇAL, Marie-Hélène (2012), *Les danseurs et chorégraphes québécois. Portrait des conditions de pratique de la profession de la danse au Québec, 2010*, ISQ, OCCQ, 91 pages. [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/arts-scene/danseurs-choregraphes/danseurs-choregraphes.pdf>.

PROVENÇAL, Marie-Hélène (2011). *Les écrivains québécois. Portrait des conditions de pratique de la profession littéraire au Québec, 2010*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 83 p., [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/livre/ecrivains/ecrivains.pdf>.

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2011), *Actualisation de la situation des interprètes en danse*, 72 pages. [En ligne] http://www.quebecdanse.org/images/upload/files/RQD_Actualisation_du_portrait_socioeconomique_%20interpretes_en_danse.pdf

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2015), *Les avancées et défis de la danse professionnelle — Mémoire présenté au comité permanent du Patrimoine canadien*, 4 mai 2015, 10 pages. [En ligne] https://www.quebecdanse.org/images/upload/files/M%C3%A9moire_Les_avanc%C3%A9es_et_d%C3%A9fis_de_la_danse_professionnelle%20-%20copie.pdf.

RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE (2012), *Rapport annuel 2011-2012*, 26 pages. [En ligne] http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/Fichiers/6a4a6c50-187c-e611-80ef-00155d09650f/Sites/af41d194-187c-e611-80ef-00155d09650f/Files/doc_uploads/reseau_biblio_du_quebec/monteregie/francais/documents/Rapport%20Annuel%202011-2012.pdf.

RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE (2013), *Rapport annuel 2012-2013*, 30 pages. [En ligne] http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/Fichiers/6a4a6c50-187c-e611-80ef-00155d09650f/Sites/af41d194-187c-e611-80ef-00155d09650f/Files/doc_uploads/reseau_biblio_du_quebec/monteregie/francais/documents/RA_Monteregie_2013_Copie%20finale%2022-05-2013.pdf.

RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE (2014), *Rapport annuel 2013-2014*, 32 pages. [En ligne] http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/Fichiers/6a4a6c50-187c-e611-80ef-00155d09650f/Sites/af41d194-187c-e611-80ef-00155d09650f/Files/WebsiteManager/monteregie/Documents/Rapports%20annuels/2013-2014/RA_Monteregie_2014_version%20finale.pdf.

RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE (2015), *Rapport annuel 2014-2015*, 30 pages. [En ligne] http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/Fichiers/6a4a6c50-187c-e611-80ef-00155d09650f/Sites/af41d194-187c-e611-80ef-00155d09650f/Files/WebsiteManager/monteregie/Documents/Rapports%20annuels/2014-2015/RA_Monteregie_2015-final.pdf.

RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE (2016), *Rapport annuel 2015-2016*, 34 pages. [En ligne] http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/Fichiers/6a4a6c50-187c-e611-80ef-00155d09650f/Sites/af41d194-187c-e611-80ef-00155d09650f/Documents/RA_Monteregie_2016.pdf.

RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE (2017), *Rapport annuel 2016-2017*, 32 pages. [En ligne] http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/Fichiers/6a4a6c50-187c-e611-80ef-00155d09650f/Sites/af41d194-187c-e611-80ef-00155d09650f/RA_Monteregie_2017.pdf.

RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE (2018), *Rapport annuel 2017-2018*, 32 pages. [En ligne] http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/Fichiers/6a4a6c50-187c-e611-80ef-00155d09650f/Sites/af41d194-187c-e611-80ef-00155d09650f/RA_Monteregie_2017-Interactif_BR.pdf.

RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC (2018), *Coup d'œil sur le bénévolat*, 10 pages. [En ligne] http://www.rabq.ca/admin/incoming/20180618150931_rapport-infographie.pdf.

ROUTHIER, Christine (2013). *Les artistes en arts visuels — Portrait statistique des conditions de pratique au Québec, 2010*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 105 p., [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/arts-visuels/mono-arts-visuels.pdf>.

SINHA, Maire (2015), *Le bénévolat au Canada, de 2004 à 2013*, Statistique Canada, No 89-652-X2015003, 27 pages. [En ligne] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-652-x/89-652-x2015003-fra.pdf?st=SjY8wJ-K>.

THE FOUNDATION CENTER AND THE NATIONAL CENTER FOR CHARITABLE STATISTICS, THE URBAN INSTITUTE (2013), *Birth and Mortality Rates of Arts and Cultural Organizations (ACOs), 1990–2010*, National Endowment for the Arts, 33 pages. [En ligne] <https://permanent.access.gpo.gov/gpo58069/Research-Art-Works-Harvard.pdf>.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle et Émilie Genin (2008), *Choisir le travail autonome : le cas des travailleurs indépendants de l'informatique*, Note de recherche de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, no 08-04, Télé-Université, 22 pages. [En ligne] <https://www.telug.quebec.ca/chaireecosavoir/pdf/NRC08-04.pdf>

TURCOTTE, Martin (2015), *Le bénévolat et les dons de bienfaisance au Canada*, Statistique Canada, No 89-652-X2015001, 19 pages. [En ligne] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-652-x/89-652-x2015001-fra.pdf?st=mzvexn-Z>.

UNION DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS (2018), *Le métier d'écrivain en voie de disparition au Québec comme au Canada - Données sur les revenus des écrivaines et écrivains québécois en 2017*, 7 pages. [En ligne] https://www.uneq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/11/Resultats_sondage_UNEQ.pdf.

UNESCO (1982), *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Ville de Mexico, 6 pages. [En ligne] https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKEwi_tL_y3KbdAhXtRt8KHYYEDnoQFjAAegQIABAC&url=http%3A%2F%2Fwww.culture.gouv.fr%2FMedia%2FThematiques%2Fegalite-et-diversite%2FCollege-de-la-Diversite%2FDeclaration-de-Mexico&usq=AOvVaw1URqVktWpS9kScWJnpEY1Q.

UZEL, Jean-Philippe (2017), *Pratiques professionnelles en arts visuels issues de l'autochtonie et de la diversité à Montréal*, CAM, UQAM, 72 pages. [En ligne] https://www.artsmontreal.org/media/conseil/publications/CAM_Etude-Autochtonie_Diversite-Longue.pdf.

ANNEXE A : SALAIRE MOYEN, SECTEUR CULTUREL, QUÉBEC

Tableau 18 : Salaire moyen par poste et par catégorie de budget, Québec, 2017

Poste	Budget de moins de 100 000 \$	Budget de 100 000 \$ à 250 000 \$	Budget de 250 000 \$ à 1 000 000 \$	Budget de 1 000 000 \$ à 5 000 000 \$	Budget de plus de 5 000 000 \$
Gestion générale					
Directeur administratif ou général	52 400 \$	43 600 \$	55 200 \$	86 800 \$	168 200 \$
Directeur ou gestionnaire des services administratifs	-	39 400 \$	53 700 \$	63 700 \$	116 800 \$
Administrateur ou gestionnaire de bureau	-	32 100 \$	40 400 \$	40 900 \$	-
Adjoint administratif	-	30 800 \$	36 300 \$	41 200 \$	46 200 \$
Réceptionniste ou commis	-	-	-	-	-
Finances et comptabilité					
Directeur ou gestionnaire des finances	-	-	48 400 \$	62 600 \$	87 000 \$
Agent des finances	-	37 100 \$	47 900 \$	51 700 \$	60 700 \$
Marketing, communications et développement					
Directeur ou gestionnaire du marketing et des communications	-	35 700 \$	44 300 \$	58 600 \$	92 500 \$
Coordonnateur des communications	-	30 900 \$	35 000 \$	44 400 \$	57 700 \$
Coordonnateur du marketing	-	44 300 \$	41 400 \$	41 300 \$	49 200 \$
Directeur ou gestionnaire du développement (financement)	-	-	-	50 800 \$	84 400 \$
Coordonnateur du développement	-	-	30 900 \$	44 500 \$	54 500 \$
Ressources humaines					
Directeur ou gestionnaire des ressources humaines	-	-	-	59 000 \$	86 700 \$
Coordonnateur des ressources humaines	-	-	-	-	-
Technologies de l'information					
Directeur ou gestionnaire des technologies de l'information	-	30 800 \$	35 000 \$	60 700 \$	74 200 \$
Technicien en technologies de l'information	-	31 900 \$	36 600 \$	-	58 300 \$
Autres					
Directeur ou gestionnaire des relations avec les membres et les bénévoles	-	-	39 500 \$	56 100 \$	-
Directeur ou gestionnaire des projets et des programmes	120 800 \$	35 400 \$	43 800 \$	53 000 \$	90 300 \$
Coordonnateur des membres et des bénévoles	-	-	35 200 \$	41 900 \$	90 700 \$
Directeur ou gestionnaire de l'éducation et de l'animation	-	-	35 300 \$	66 000 \$	98 200 \$
Coordonnateur de l'éducation et de l'animation	-	-	38 100 \$	38 700 \$	54 500 \$

Source : CRHSC, 2018.

ANNEXE B : LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉGIONS

L'ISQ regroupe les régions en quatre types différents :

1. Régions centrales
2. Régions périphériques
3. Régions intermédiaires
4. Régions éloignées

RÉGIONS CENTRALES

Régions des grands centres urbains

- Capitale-Nationale
- Montréal

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES

Régions situées près des grands centres urbains

- Chaudière-Appalaches
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Montérégie

RÉGIONS INTERMÉDIAIRES

Régions situées entre les régions éloignées et celles des autres types

- Centre-du-Québec
- Estrie
- Mauricie
- Outaouais

RÉGIONS ÉLOIGNÉES

Régions situées loin des grands centres urbains

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Côte-Nord
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Nord-du-Québec
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

ANNEXE C : CATÉGORIES DE DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU TITRE DE LA CULTURE

DÉPENSES INTERNES

« Les dépenses internes comprennent les dépenses de fonctionnement et d'investissement, lorsque les travaux de nature culturelle sont habituellement effectués dans les locaux du ministère par le personnel du ministère. Sont aussi incluses les dépenses au titre de l'administration des programmes externes, les coûts d'achat de terrains, d'immeubles ou d'équipement devant servir à des fins culturelles, ainsi que les marchés de services nécessaires aux projets culturels (par exemple, services informatiques). »⁵⁸

DÉPENSES EXTERNES

« Cette catégorie regroupe les subventions et les contributions de fonctionnement et d'investissement aux arts et à la culture. Ces dépenses constituent l'aide financière accordée aux particuliers (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture, de même qu'aux administrations municipales. »⁵⁹

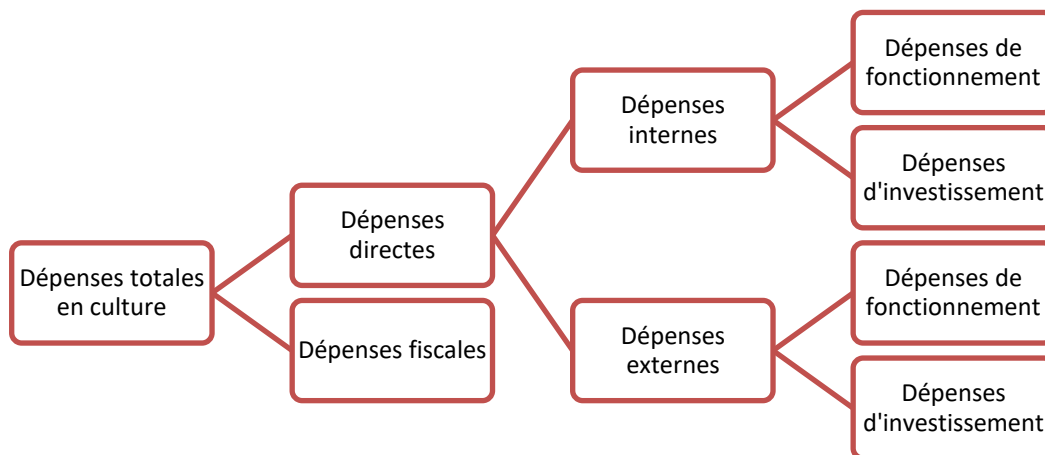
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

« Cette catégorie concerne les dépenses au titre de biens dont la vie utile est supérieure à un an. Sont comprises les dépenses relatives à l'achat de terrains, de machines, de matériel ou d'immeubles, ou à la construction de ces derniers, de même que les dépenses engagées dans des réparations extraordinaires apportées aux immeubles. »⁶⁰

DÉPENSES FISCALES

« Estimations relatives aux crédits d'impôt remboursables, fournies par le ministère des Finances du Québec. Ces données sont tirées de la comptabilisation des dépenses de transfert financées par le régime fiscal aux fins des comptes publics du gouvernement, préparée par le ministère des Finances. Les montants diffèrent de la publication Dépenses fiscales du ministère des Finances en raison d'une méthode de comptabilisation différente. »⁶¹

Figure 7 : Catégories de dépenses en culture de l'administration publique québécoise



⁵⁸ ISQ, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture - Notes méthodologiques*, p. 5.

⁵⁹ DUBÉ, Gaétane, et Marie-Hélène PROVENÇAL (2015). « Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise depuis 1985 » dans *Optique culture*, no 38, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, février, p. 2.

⁶⁰ ISQ, *ibid.*

⁶¹ ISQ, « Dépenses en culture de l'administration publique québécoise et part dans l'ensemble des dépenses du gouvernement du Québec (8 décembre 2016) ».

ANNEXE D : DÉPENSES EXTERNES EN CULTURE DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS POUR LA MONTÉRÉGIE

Tableau 19 : Dépenses externes au titre de la culture de l'administration publique québécoise pour la Montérégie de 2006-2007 à 2016-2017, en dollars courants et en dollars constants de 2016

Années	\$ courants	\$ constants (2016)
2006-2007	18 132 000 \$	21 475 607 \$
2007-2008	22 673 400 \$	26 228 817 \$
2008-2009	18 098 700 \$	20 406 482 \$
2009-2010	18 310 300 \$	20 627 048 \$
2010-2011	19 844 100 \$	21 821 749 \$
2011-2012	19 865 400 \$	21 230 324 \$
2012-2013	19 590 500 \$	20 696 674 \$
2013-2014	17 060 300 \$	17 906 380 \$
2014-2015	19 459 400 \$	19 954 000 \$
2015-2016	18 778 800 \$	19 059 301 \$
2016-2017	21 624 600 \$	21 624 600 \$

Source : OCCQ (financement), Banque du Canada (feuille de calcul de l'inflation), compilation de Culture Montérégie.

